

La session de printemps ouverte depuis le 2 mars

L'APN replonge dans son «chômage technique»

Page 3



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3520 - Mardi 24 mars 2015 - Prix : 10 DA

Tunisie

Le Premier ministre limoge les chefs de la police

Page 24

Salon du livre à Paris

Le général Benmaalem dédicace son livre de "Mémoires"

Page 2



Danger de fascisation en France

Par Mohamed Habili

Jamaïs peut-être en France des élections départementales n'ont suscité un intérêt aussi grand que celles qui se déroulent pour le moment, dont le premier tour a eu lieu dimanche dernier, et dont le deuxième se tiendra dans une semaine. Cet intérêt n'a d'ailleurs pas été ressenti uniquement par la classe politique et les médias, puisque la participation a été plus importante que prévu, même si les abstentionnistes restent et de loin le premier parti de France. Les sondages prévoient une hausse de l'abstention par rapport aux élections européennes, les dernières à s'être tenues, et c'est finalement le contraire qui s'est produit. Quelle qu'en soit la raison profonde, c'est probablement à cette relative mobilisation des électeurs qu'est dû le fait que le Front national n'a pas remporté la victoire éclatante qu'il espérait. La droite classique, unie pour la circonstance, est sortie vainqueur de la compétition, l'emportant nettement sur le PS, mais cela n'a constitué une surprise pour personne. La surprise, ce serait plutôt la bonne résistance dont a fait preuve le parti au pouvoir, qui, bien qu'affaibli tant par ses divisions internes, sur la politique économique menée par le gouvernement, que par les critiques des partis se situant à sa gauche sur l'échiquier politique, est venu en deuxième position derrière la droite coalisée. Pour autant, le Front national n'a pas connu la défaite à ces élections, sauf à juger son résultat à l'aune de sa victoire annoncée et non concrétisée.

Suite en page 3

Rattrapage des cours perdus durant la grève

Les lycéens refusent de sacrifier leurs vacances



L'inquiétude qui règne au sein de la population appelle à la question des responsabilités de toutes les parties impliquées dans ce bras de fer engagé entre la tutelle et le Cnapeste depuis le 16 février dernier. La solution d'exploiter la première semaine des vacances de printemps pour rattraper le retard accusé dans les cours pendant les cinq semaines qu'a duré le débrayage, ne semble pas faire l'unanimité au sein des élèves, principaux concernés, dans certains établissements scolaires. Les lycéens revendiquent, par ailleurs, que soit fixé «un seuil» de cours pour le baccalauréat.

Lire page 3

En hausse constante

La violence se banalise en Algérie

Page 4



En hommage à la diva aux pieds nus, Cesária Évora

Nancy Vieira se produit à Alger

Page 13



Ph > Le Jour

Salon du livre à Paris

Le général Benmaalem dédicace son livre de "Mémoires"

■ C'est hier, dans cet important carrefour de la littérature mondiale qu'est ledit Salon, dans lequel sont représentées de nombreuses maisons d'édition algériennes, que Mr Hocine Benmaalem a procédé à la dédicace de son livre de Mémoires, paru aux éditions Casbah, qui a déjà connu un grand succès et dont le tome 1 est consacré à la Lutte de libération nationale....

N. Stambouli

C'est une première dans l'Histoire qu'a initiée le général-major Hocine Benmaalem, celle d'un haut responsable militaire algérien dédicant son œuvre en France, plus précisément au salon du livre de Paris, Porte de Versailles. C'est hier, dans cet important carrefour de la littérature mondiale qu'est ledit Salon, dans lequel sont représentées de nombreuses maisons d'édition algériennes, que Mr Hocine Benmaalem a procédé à la dédicace de son livre de Mémoires, paru aux éditions Casbah, qui a déjà connu un grand succès et dont le tome 1 est consacré à la Lutte de libération nationale. Ce lectorat très intéressé par tout ce qui a trait à la lutte de libération nationale, relatée par un de ses témoins actifs, ne pouvait qu'être appelé

à s'agrandir vers une demande plus vaste, celle de notre communauté installée à l'étranger, ainsi que celle émanant d'autres cercles étrangers s'intéressant à l'Histoire des mouvements de libération nationale. Notons que la critique qui a accueilli cette œuvre en termes élogieux a relevé que la narration et témoignages sur les faits historiques sont soutenus par une analyse pointue et pertinente de ces mêmes événements. La seule atmosphère observée autour de cette vente-dedicace édifie quant à l'intérêt voué à ce créneau de connaissances, celui de l'Histoire, ainsi que pour ce livre de mémoires précédé outre méditerranée par une solide réputation d'œuvre vivante dans le style, et exigeante quant à la fidélité au fait historique, à laquelle s'est rigoureusement astreint le général-major Hocine Benmaalem...
N. S.



Publicité

Rattrapage des cours perdus durant la grève

Les lycéens refusent de sacrifier leurs vacances

■ L'inquiétude qui règne au sein de la population appelle à la question des responsabilités de toutes les parties impliquées dans ce bras de fer engagé entre la tutelle et le Cnapeste depuis le 16 février dernier. La solution d'exploiter la première semaine des vacances de printemps pour rattraper le retard accusé dans les cours pendant les cinq semaines qu'a duré le débrayage, ne semble pas faire l'unanimité au sein des élèves, principaux concernés, dans certains établissements scolaires. Les lycéens revendiquent, par ailleurs, que soit fixé «un seuil» de cours pour le baccalauréat.



Par Meriem Benchaouia

La session de printemps du Parlement ouverte au début du mois en cours, n'a vu que l'examen et l'adoption du code pénal modifié dans son volet relatif à la lutte contre la violence aux femmes, alors qu'il a été annoncé une activité intense avec notamment l'examen de cinq projets de loi. La grève dans le secteur de l'éducation a pris fin, reste désormais à rattraper plus de cinq semaines de cours. La mission paraît ardue aussi bien pour les enseignants qui doivent sacrifier des heures de repos, voire leurs congés trimestriels, que pour des millions d'élèves qui doivent désormais compter sur des plannings de rattrapage qui viendront se greffer à des programmes pédagogiques déjà surchargés.

Des solutions existent, selon les dires de la ministre de l'Education, sans pour autant que celles-ci comportent un quelconque risque de surcharge. En effet, Benghebrat croit dur comme fer en la possibilité de rattraper les cours, et dans les conditions les plus pédagogiques possibles. Les élèves et leurs parents sont soulagés mais s'interrogent, à présent, sur les moyens les plus efficaces de rattraper le temps perdu, particulièrement pour les classes d'examen. Cette inquiétude qui règne au sein de la population appelle à la question des responsabilités de toutes les parties impliquées dans ce bras de fer engagé entre la tutelle et le Cnapeste depuis le 16 février dernier. La solution d'exploiter la première semaine des vacances de printemps pour rattraper le retard accusé dans

les cours durant les cinq semaines qu'a duré le débrayage, ne semble pas faire l'unanimité au sein des élèves, principaux concernés, dans certains établissements scolaires. Les lycéens revendiquent, par ailleurs, que soit fixé «un seuil» de cours pour le baccalauréat. A ce titre, les lycéens rencontrés hier étaient unanimes à rejeter cette proposition. C'est le cas au niveau de plusieurs lycées dans la capitale mais aussi dans d'autres wilayas, où les élèves de terminale ne sont pas tous «d'accord» avec la solution préconisée par le département de Benghebrat. «Je refuse de sacrifier mes jours de repos pour rattraper les retards causés par les profs», nous dit Manel, lycéenne en terminale S. En effet, nos interlocuteurs considéraient que cette période de repos est «sacrée», voire «nécessaire pour

la révision des cours surtout pour le Bac». Malgré la disponibilité du corps enseignant et des staffs administratifs à «consentir» ce sacrifice dans l'intérêt des élèves, ainsi que l'adhésion des parents à cette solution qui, sans être la meilleure du fait qu'elle ne laisse pas de répit aux élèves, reste, selon eux, «la moins mauvaise, si nous voulons que nos enfants aient tous les cours du programme pour affronter les examens à venir», nous confie un parent d'élève. Même réticence chez Madjid, en terminale L : «Ce n'est pas à nous de payer les pots cassés ! Ce n'est pas juste», estime le jeune homme, et d'ajouter : «Nous exigeons la ataba. Au lieu de nous imposer un rythme effréné, ils feraient mieux de limiter les cours à réviser». Pour l'heure, aussi bien les parents d'élèves que les responsables des établissements scolaires concernés, se mobilisent pour sensibiliser les élèves sur cette nécessité de «faire cet effort, dans leur intérêt et pour leur avenir scolaire», car chaque jour de perdu «est un autre retard accusé et qui sera plus difficile à rattraper à la fin de l'année scolaire». Par ailleurs, nous avons appris que dans certains établissements scolaires des cours de rattrapage sont dispensés, ce qui dénote une certaine prise de conscience de la part des élèves qui veulent mettre toutes les chances de leur côté pour tenter de décrocher ce fameux sésame **M. B.**

LA QUESTION DU JOUR

Danger de fascisation en France

Suite de la page une

La progression ne s'est pas infléchie. Au contraire elle s'est poursuivie. Il a tenu son rang de principal parti, pour le nombre de voix obtenues par ses candidats, auquel il s'est hissé lors des dernières élections européennes. Il serait donc faux de croire que son élan a été brisé dimanche dernier. D'autant que la partie n'est pas terminée, et qu'il faille attendre les résultats de dimanche prochain pour tirer les leçons que recèle cette échéance. Il lui suffirait de ne pas démeriter du premier tour pour que la question se pose avec acuité de savoir si sa progression n'a pas en fait déjà atteint un point de non-retour. S'il n'est pas, autrement dit, déjà bien installé au cœur de la scène politique française, de sorte que tout ce qui advient dans celle-ci, et en premier lieu les mobilisations en vue d'arrêter son ascension, ont pour premier effet de le renforcer. La sanction des urnes de dimanche prochain est donc un moment éclairant pour la suite des événements. On serait en particulier mieux armé pour répondre à la question de savoir si le procès de fascisation en France, scandé par la progression électorale de l'extrême droite, a des chances de se poursuivre jusqu'à son terme ou s'il a déjà amorcé son déclin. Or pour que la France, vieux pays aguerri par une histoire longue et contrastée, entre en crise, il n'est pas besoin que l'extrême droite accède au pouvoir, il suffit pour cela qu'elle paraisse en capacité de le faire. La dernière fois où cela s'est passé, c'était à la suite de la défaite de juin 1940 devant l'Allemagne nazie, et sous la forme du régime de Vichy, l'épisode le plus noir de l'histoire de ce pays. La seule possibilité qu'il puisse se renouveler, et c'est la crise politique, l'état d'exception, une phase à bien des égards comparables à la crise algérienne de 1958. Le cas échéant, tout indique que la France sacrifiera, certes momentanément, la démocratie pour le salut de la République. La France, c'est-à-dire en l'espèce les forces républicaines, qui se montrent d'ores et déjà conscientes du danger mortel que représente la montée en puissance de l'extrême droite.

M. H.

La session de printemps ouverte depuis le 2 mars

L'APN replonge dans son «chômage technique»

Les députés qui ont repris l'hémicycle depuis le 2 mars dernier dans le cadre de l'ouverture de la session de printemps du Parlement sont de nouveau en congé prolongé. La session de printemps du Parlement ouverte au début du mois en cours, n'a vu que l'examen et l'adoption du code pénal modifié dans son volet relatif à la lutte contre la violence aux femmes, alors qu'il a été annoncé une activité intense avec notamment l'examen de cinq projets de loi. Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, a, dans son discours de cérémonie d'ouverture de la session de printemps, lu en son nom par le vice-président, Ali El Hamel, assuré que cette session connaîtra une intense activité législative. A ce propos, il avait cité cinq projets de loi inscrits à l'ordre du jour de la précédente session, ajoutant que les travaux de la session se poursuivront conformément aux missions constitutionnelles fixées à l'Assemblée. Ainsi, le calendrier de cette session n'est toujours pas rendu public, car il dépend du dépôt de nouveaux projets de loi entrant dans le cadre de l'actualisation et de l'adaptation de la législation algérienne. Il est à

noter que pour ce qui est des projets de loi déjà inscrits au programme de la session, il s'agit, entre autres textes, du projet de loi amendement et complétant l'ordonnance n°05-06 relative à la lutte contre la contrebande, du projet de loi fixant les règles générales relatives à l'aviation civile, du projet de loi relatif à la protection de l'enfant, du projet de loi amendement et complétant l'ordonnance n°66-156 portant code pénal. Pour sa part, le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, avait évoqué dans son allocution à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la session de printemps que la vingtaine de projets de loi présentés au débat et à l'examen durant cette session dont certains ont été approuvés lors de la session d'automne par l'Assemblée et en conséquence il est du devoir du Conseil de la nation de les soumettre lors des séances plénières pour leur vote. Dans ce contexte, il avait cité le projet de loi relatif à l'exportation et l'importation des marchandises, le projet de loi relatif à la pêche et à l'aquaculture ou encore le projet de loi relatif aux activités du marché du livre. Cependant, en l'absence de plénières consacrées aux projets de loi ou aux questions orales, le président de la

chambre basse du Parlement, Mohamed Larbi Ould Khelifa a entamé une série de rencontres avec des représentants de la société civile, dont une association à caractère culturel, il s'agit de l'association «El Kalima». Il avait reçu également une délégation de l'association d'alphabétisation «Iqraa» et le Croissant-Rouge algérien qui a fait partie aussi du programme. Le président de la chambre basse du Parlement, Mohamed Larbi Ould Khelifa avait appelé les associations à être plus actives sur le terrain et à contribuer à la promotion et la vulgarisation des lois, entre autres le projet de loi portant sur l'amendement du code pénal et le code de la famille. Une nouveauté dans l'activité du président de l'APN alors que d'autres questions interpellent le Parlement, dont le bouillonnement que connaît la région du Sud avec la question du gaz de schiste sans oublier l'Education nationale, car maintenant après deux mois de grève, la tension est retombée. Et sur le plan législatif, le projet de loi portant révision de la Constitution est toujours entouré de suspense alors que les rumeurs courent sur sa probable programmation en avril prochain.

Nacera Chennafi

En hausse constante

La violence se banalise en Algérie

■ La violence mène souvent à la criminalité. Il ne se passe pas un jour sans qu'il n'y ait un crime ou un acte de violence dans les rues algériennes. Cette semaine encore, à titre d'exemple, un groupe de jeunes a abattu de sang-froid un soi-disant ennemi à Ain-Benian.

Par Thinhinene Khouchi

La violence, l'incivisme, le banditisme, la délinquance routière ont pris, ces dernières années, des proportions alarmantes dans ce pays de près de 40 millions d'habitants, jeunes en majorité. C'est un véritable climat d'insécurité qui règne dans les rues algériennes. De plus en plus d'Algériens redoutent d'être la cible de violence, de criminels ou de délinquants et la cause de cette frayeur vient du taux des crimes horriblement commis pour des raisons futiles, notamment le vol d'appareils téléphoniques ou des chamailleries qui finissent par un meurtre. Chaque année, la violence dans le monde fait plus de 1,6 million de morts et figure parmi les principales causes de décès des 15 à 44 ans ; elle est responsable d'environ 14% des décès chez les hommes et de 7% chez les femmes. Pour une personne qui meurt des suites d'un acte de violence, beaucoup d'autres sont blessées ou confrontées à tout un éventail de problèmes physiques, sexuels, génésiques ou mentaux. La violence constitue en outre une charge considé-



PH/DR

Durant l'exercice 2015 100 milliards de DA pour les plans communaux de développement

UNE ENVELOPPE de 100 milliards de dinars a été mobilisée pour le financement des plans communaux de développement (PCD) dans l'ensemble des collectivités territoriales du pays, a indiqué, hier à Sétif, le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales (MICL), Ahmed Adli. Ces moyens sont destinés, selon le même responsable qui s'exprimait au cours d'une visite de travail à Sétif, à la « poursuite de l'effort de développement local visant à améliorer le cadre et les conditions de vie du citoyen ». M. Adli a, à cette occasion, souligné l'importance de la récente restructuration du Fonds commun des collectivités locales (Ficl) afin d'en améliorer l'efficacité et d'assurer l'équilibre entre les communes en fonction des priorités déterminées au niveau local avec la contribution de la société civile dans le cadre de la démocratie participative. Le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités avait auparavant présidé, au siège de la wilaya de Sétif, l'ouverture d'une session de formation regroupant l'ensemble des présidents des Assemblées populaires de wilaya (APW) du pays.

APS

rable pour l'économie des pays, absorbant chaque année des milliards de dollars en soins de santé, frais liés à l'application des lois et perte de productivité. Le Rapport mondial sur la violence et la santé constitue la première étude portant sur l'ensemble des aspects de la violence au niveau mondial ; il envisage la nature du problème, ceux qu'elle touche et ce qu'il est possible de faire. Il est le fruit de trois années d'efforts et de la participation de plus de 160 experts du monde entier. Il a fait l'objet d'une lecture critique de la part de spécialistes scientifiques et de contributions et d'observations de représentants de toutes les régions de la planète. La

moyenne annuelle d'infractions enregistrée en Algérie varie entre 170 000 et 180 000 infractions, soit 300 à 400 pour 100 000 habitants. Le commissaire Soualhi a indiqué, rappelle-t-on, que les infractions liées aux coups et blessures volontaires par armes blanches représentent plus de 45% du volume global de la criminalité, suivies des atteintes aux biens (40%) et de la consommation de drogues et psychotropes (6%).

Cette violence est un début de criminalité. D'ailleurs, le dernier bilan de la direction générale de la Sûreté nationale a révélé que près de six cent affaires de criminalité sont commises

chaque jour en Algérie. Un chiffre qui ne cesse d'augmenter, avec une moyenne de 555 crimes commis par jour et près de 15 000 personnes arrêtées pour différents délits à travers le territoire national. Selon les chiffres de la DGSN, les homicides volontaires, crimes et agressions, arrivent en tête des délits les plus répandus, quelque 8 mille crimes, dont près de 6 mille affaires résolues, ont été perpétrés au cours du mois d'août de l'année 2014. La fréquence alarmante des crimes et des agressions durant des derniers mois en Algérie interpelle plus d'un spécialiste. Salima Laloui, psychologue clinicienne,

explique cela par la nature impulsive et colérique de l'Algérien qui se met en rogne à la moindre provocation. « Plusieurs délits ont pour motif des raisons insignifiantes et pourtant des drames sont survenus en raison de l'incapacité des individus à contrôler leur colère », a expliqué M^{me} Salima Laloui à ce sujet. Le chef de service de la recherche et analyse criminelles à la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), le commissaire principal Chaâbane Soualhi, avait indiqué en ce qui concerne le taux de criminalité, qu'elle a augmenté en Algérie de 2% depuis 2012.

T. K.

Réunis à Sétif

Les P/APC en formation

Une session de formation réunissant pour la première fois les présidents des Assemblées populaires de wilaya (APW) de l'ensemble du pays a été ouverte hier à Sétif par le secrétaire général du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales (MICL), Ahmed Adli.

L'objectif de cette formation s'inscrit, selon M. Adli qui a officiellement ouvert la session, dans le cadre « des efforts déployés par le gouvernement et le ministère de l'Intérieur pour améliorer le niveau de qualification et de compétence des fonctionnaires de l'administration et des élus locaux afin qu'ils puissent fournir au citoyen un service de qualité, efficace et dans la transparence ».

Cette session de trois jours, organisée dans la grande salle de réunions de la wilaya de Sétif, est encadrée par des cadres centraux du ministère de l'Intérieur, de représentants d'autres ministères, d'enseignants de l'École nationale d'administration (ENA), de cadres de la Protection civile et d'universitaires. Les axes de la formation s'articulent, entre autres, autour des problématiques liées à l'organisation de la wilaya, aux finances locales, à la gestion des risques et des

crises, à la vision prospective territoriale, à la stratégie nationale de protection de l'environnement, à la politique d'aménagement du territoire et à l'urbanisme.

Le secrétaire général du ministère de l'Intérieur a rappelé, dans son allocution d'ouverture, les efforts fournis par le MICL tout au long de l'année 2014, en matière de formation. Un effort qui s'est traduit, a-t-il ajouté, par la formation de 18 000 fonctionnaires et élus locaux, l'organisation de sessions de formation en Algérie et à l'étranger, encadrées par des experts et des spécialistes.

Ces actions, a poursuivi M. Adli, procèdent de la volonté et de la détermination de l'Etat de moderniser et de promouvoir l'administration aux niveaux central et local, et de renforcer la démocratie participative au service du citoyen.

Il s'agit, a encore souligné le secrétaire général du MICL, de qualifier et de valoriser la ressource humaine qui constitue la seule véritable richesse, pérenne, dont il est nécessaire d'améliorer et de renforcer le niveau de compétence au service des citoyens. C'est pourquoi, a-t-il indiqué, le but du ministère est d'ouvrir des centres de formation dans

chaque wilaya du pays afin de renforcer le réseau de structures existantes.

Ahmed Adli a rappelé, dans ce contexte, les nombreux acquis obtenus en matière de rapprochement de l'administration du citoyen et l'éradication de la bureaucratie, citant, à ce propos, la concrétisation prochaine de la carte d'identité biométrique, le registre national de l'état-civil, la réduction du nombre de pièces à fournir pour la constitution de dossiers administratifs et la mise à la disposition du public de centres d'appels nationaux. Le secrétaire général du MICL a d'ailleurs inspecté le centre d'appels de la wilaya de Sétif dont il s'est enquis du fonctionnement. Un centre qui a reçu, entre le 31 décembre 2014 et le 19 mars 2015, 2 785 appels ayant donné lieu à la prise en charge de 339 cas exposés, à la transmission de 2 263 autres aux parties concernées « pour prise en charge, réponse au requérant et compte rendu des dispositions prises ».

M. Adli devait aussi, dans le cadre de sa visite de travail à Sétif, inspecter plusieurs structures administratives au chef-lieu de la wilaya et dans les communes d'El Eulma et Tachouda.

Safy T.

Développement de la sous-traitance industrielle

Yousfi invite le privé national à investir dans l'énergie

■ Le ministre de l'Énergie, Youcef Yousfi, a appelé à Alger les entreprises algériennes à améliorer leur compétitivité pour pouvoir contribuer davantage à la mise en œuvre des différents programmes de développement initiés par le secteur pour les cinq prochaines années.

Par Souad H.

S exprimant lors d'une rencontre destinée à la présentation, aux organisations patronales et entreprises algériennes, de programmes de développement du secteur de l'énergie, M. Yousfi a affirmé que le contexte actuel «nécessite la mobilisation de toutes les potentialités nationales industrielles et humaines pour la concrétisation des objectifs de développement du secteur». Soulignant que l'objectif essentiel de cette rencontre était de «rapprocher le secteur de l'énergie aux entreprises algériennes», le ministre a indiqué que les besoins exprimés par ce secteur pourraient être satisfaits par les entreprises algériennes à condition que ces dernières améliorent leur compétitivité par rapport aux sociétés étrangères. «Vous êtes les bienvenus à condition que vous soyez plus compétitifs que les Chinois en matière de qualité et de coût», a lancé le ministre à l'adresse des patrons de sociétés algériennes publiques et privées présents à la rencontre, en évoquant les opportunités de partenariat industriel dans le cadre du programme de développement des énergies renouvelables. En effet, la réunion de ce dimanche, la première du genre ayant regroupé le secteur de l'énergie aux entreprises algériennes, a été ponctuée par la présentation d'exposés portant notamment sur les programmes de développement dans les domaines des hydrocarbures, des énergies renouvelables, de l'électricité et de la distribution de gaz naturel et de l'efficacité énergétique. Ainsi, le programme de dévelop-



P.H.E. - Soraya/J.A.

pement initié par le groupe Sonatrach pour la période 2015-2019 prévoit, entre autres, une trentaine de projets de traitement, dont 18 pour le gaz naturel et 11 pour le pétrole brut, le forage de 260 puits par an ainsi que la réalisation de 26 000 km²/an de sismique 3D et 10 000 km² de sismique 2D. Concernant le programme de développement des énergies renouvelables, il est prévu de produire 22 000 MW d'électricité d'origine solaire ou éolienne sur la période 2015/2030, dont plus de 4 500 MW réalisable d'ici à 2020. En matière d'efficacité énergétique, la concrétisation des objectifs

assignés à cet effet devrait permettre d'économiser jusqu'à 93 millions de tonnes équivalent pétrole et d'éviter l'émission de 193 millions de tonnes de Co2 sur une période de 15 ans. S'agissant de la distribution d'électricité et de gaz naturel, la puissance électrique installée sera de l'ordre de 32 200 MW à l'horizon 2019 avec une progression moyenne de 15% par an et 10 millions d'abonnés. Parallèlement, le réseau de transport de gaz naturel passera à 26 630 km en 2019 contre 19 000 km actuellement, permettant de porter le nombre de clientèle à près de 6 millions d'abon-

nés sur la même échéance. Par ailleurs, les représentants d'organisations patronales et d'entreprises algériennes présents à la rencontre ont notamment insisté, lors du débat, sur la nécessité de valoriser le rôle des bourses de sous-traitance pour la prise en charge des besoins du secteur. La création d'une commission nationale impliquant, entre autres, des représentants du patronat pour le suivi du partenariat public-privé dans le secteur de l'énergie a été également évoquée.

S.H. / APS

Transport maritime urbain

L'ENTMV prévoit la création d'une filiale

L'Entreprise nationale de transport maritime des voyageurs (Entmv) prévoit la création d'une filiale chargée du transport maritime urbain, selon le directeur commercial de cette compagnie maritime, Mohamed Fethi Mahdab. La création de cette filiale, qui sera détenue totalement par l'Entmv dans une première étape, devrait être opérée après l'acquisition de deux ferries monocoques pour la prochaine saison estivale, souligne-t-il. Selon M. Mahdab, il s'agit, d'abord, de créer une division de transport maritime urbain au sein de l'Entmv avant d'entamer les procédures de la création de la filiale qui prendra en charge cette activité susceptible de décongestionner la circulation automobile dans la capitale et de promouvoir le tourisme. «L'objectif est de détacher le transport maritime urbain du portefeuille d'activité de l'Entmv, qui est spécialisée dans le transport maritime de passagers à l'international, afin de séparer deux activités et deux types de transport différents», explique-t-il. La nouvelle entité

sera détenue à 100% par l'Entmv dans une première phase avant de procéder à l'ouverture de son capital à des partenaires et à des associés potentiels, avance le même responsable. Au lancement, en été 2014, de la ligne-pilote de transport urbain maritime de voyageurs reliant le port d'Alger à celui d'El Djamilia (Ain Benian), l'Entmv avait été chargée de l'exploitation de cette ligne par le ministère des Transports. Cette ligne sera élargie à l'ensemble de la côte algéroise avant son extension aux wilayas limitrophes de Boumerdès et de Tipaza et sa généralisation progressive à tout le littoral du pays. L'Entmv s'apprête à acquérir deux navires monocoques d'occasion ayant moins de cinq ans d'âge pour couvrir, d'abord, la ligne reliant le port d'Alger à celui d'El Djamilia, qui avait été assurée, en été dernier, par un bateau affrété auprès d'un armateur italien et dont le contrat d'affrètement arrivera à terme le 30 avril prochain. D'une capacité de 200 à 300 passagers chacun, ces deux ferries monocoques

devront également desservir d'autres lignes maritimes sur la côte algéroise, qui sont en cours d'études, comme celles reliant le port d'Alger à ceux de Tamenfoust (Est) et de Sidi-Fredj (Ouest). «Un appel d'offres international pour l'acquisition de ces navires vient d'être lancé. Nous espérons recevoir (ces navires) au début de la saison estivale, c'est-à-dire en juin prochain», souhaite M. Mahdab. Pour couvrir les besoins en ce mode de transport et assurer les dessertes envisagées, l'Entmv compte acquérir d'autres navires à moyen et long terme. Le ministre des Transports, Amar Ghoul, avait déjà annoncé que l'Entmv allait acheter 4 à 5 navires pour les besoins du transport maritime urbain. Le transport maritime urbain devrait participer à la décongestion de la circulation automobile à Alger et à la promotion du tourisme dans la baie algéroise à travers son futur pôle d'attraction, la promenade des Sablettes à Hussein Dey.

L. M.

Pétrole Le Brent ouvre la semaine en-deçà des 55 dollars à Londres

LES PRIX du pétrole ouvraient hier en légère baisse sur les marchés européens, en réaction aux récents commentaires du ministre saoudien du Pétrole sur l'impossibilité pour l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) de réduire son offre sans participation des pays hors Opep. Le baril de Brent de la mer du Nord (pour livraison en mai) valait 54,69 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 63 cents par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance perdait 93 cents dollars à 45,64 dollars. «La pression a été générée en particulier par les annonces faites dernièrement par le ministre saoudien du Pétrole, Ali al-Nouaïmi, selon qui les prix du brut étaient dictés par le marché et que l'Opep n'était pas prête à porter seule le poids d'une réduction de la production», notaient les experts. «Nous refusons d'assumer seuls la responsabilité car (l'Opep) n'assure que 30% de l'offre sur le marché, les 70% (restants) étant hors Opep», a indiqué Ali al-Nouaïmi dans des déclarations rapportées hier par l'agence saoudienne Spa. «Tout le monde doit contribuer si nous voulons améliorer les prix car c'est dans l'intérêt de tous», a insisté le ministre saoudien. Les cours ont reçu un nouveau coup lorsque le ministre a fait état d'une augmentation de la production de l'Arabie saoudite, chef de file de l'Opep. Selon l'agence Bloomberg, Ali al-Nouaïmi a noté que son pays produisait actuellement 10 millions de barils par jour (mbj) contre 9,85 mbj en février. L'Arabie saoudite, qui détient 16% des réserves mondiales prouvées de pétrole, est le deuxième plus gros producteur de pétrole brut au monde, derrière la Russie. Toutefois, les analystes estiment que dans les propos du ministre saoudien du Pétrole, l'accent était désormais mis sur la possibilité d'un changement dans la politique de l'Opep, si les pays non membres participent à la réduction de l'offre.

R. E.

Tizi Ouzou

Plus de 400 enfants participent au festival «Lire en fête»

Plus de 400 enfants participent aux activités de la 6^e édition du festival culturel local annuel «Lire en fête» qu'organise la direction de la culture de la wilaya de Tizi Ouzou depuis samedi dernier, avons-nous appris auprès de M^{lle} Souad Asma de la cellule de communication au sein de la même direction.

Par Hamid Messir

Ces enfants prennent part notamment à la vingtaine d'ateliers ouverts à l'occasion au niveau de la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou et de son annexe d'Azazga comme ceux consacrés aux langues (française, arabe, anglaise, amazighe), à l'initiation à l'art de la calligraphie (arabe, amazighe), le petit journaliste, le conte et le braille ou encore aux différents concours, toujours selon les indications fournies par notre interlocutrice. Les enfants, en période de vacances, profitent de ces moments culturels que leur offrent les organisateurs et les encadreurs de cette mani-

festation. La distraction est également prévue dans le programme de ce festival qui s'étalera jusqu'au 2 avril prochain avec des représentations théâtrales au théâtre régional Kateb-Yacine, des projections de films d'animation doublés en kabyle à la cinémathèque de Tizi Ouzou, des spectacles de marionnettes, des clowns et de la magie. Durant la même manifestation les organisateurs ont prévu de distribuer des livres grâce à la participation d'une trentaine de maisons d'édition, des visites aux enfants malades hospitalisés dans plusieurs hôpitaux de la wilaya de Tizi Ouzou. Alors que le hall de la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou abrite une exposition

relative aux livres. Pour rappel, le coup d'envoi de cette nouvelle édition du festival «Lire en fête» a été donné samedi dernier par un riche programme d'ouverture marqué par une fanfare de Boumerdès, un défilé de mascottes depuis le théâtre régional Kateb-Yacine vers la Maison de la culture Mouloud-Mammeri. Puis des spectacles de clowns et marionnettes, de magie, des chants de chorale au niveau de la grande salle du même établissement culturel avec la participation des centaines d'enfants accompagnés de leurs parents sont également prévus. **H. M.**

Ph/D. R.



Constantine

Bientôt une Maison de solidarité des associations

La wilaya de Constantine sera «prochainement» dotée d'une «Maison de solidarité des associations», une structure à caractère social et humanitaire, a indiqué lundi à l'APS le directeur de l'action sociale (DAS), Abderrahmane Tigha. La Maison de solidarité des associations sera aménagée dans le bâtiment abritant l'Entreprise publique d'insertion des handicapés (EPIH), situé au quartier de Bab El Kantara, au centre de Constantine, a ajouté le même responsable. Une enveloppe financière de 18 millions de dinars a été mise en place pour la concrétisation de ce projet que les associations locales «appellent de leurs vœux depuis plusieurs années», selon M.

Tigha qui a mis l'accent sur «l'impact des activités du mouvement associatif sur le développement social». L'objectif principal de la réalisation de ce projet, qui s'inscrit dans le cadre des programmes de développement social initiés par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, est de «mettre à la disposition des associations des sièges pour l'accueil et la prise en charge des personnes handicapées ou en butte à des problèmes familiaux, notamment lorsqu'il s'agit de citoyens nécessiteux», a encore souligné le DAS. Il a ajouté que la structure sera «mise à la disposition de l'ensemble des associations actives ne disposant pas de locaux, conformé-

ment à un planning établi conjointement entre responsables et utilisateurs». La Maison de solidarité des associations qui sera dotée d'une salle de réunions, d'un espace Internet, d'un bureau administratif et de plusieurs autres salles à même d'offrir un cadre d'échanges idoine, permettra aussi d'encourager des relations de partenariat pour le suivi et l'évaluation des activités proposées, a également précisé M. Tigha. Quelque 180 associations à caractère social et caritatif activent actuellement dans la wilaya de Constantine, selon les dernières statistiques du secteur de l'action sociale.

Hacine K.

Aménagement de la plage El Kettani

Le projet ne sera pas livré durant cet été

Le projet d'aménagement d'une partie de la plage El Kettani (Bab El Oued) ne sera pas réceptionné durant l'été 2015, a indiqué lundi le directeur de wilaya des travaux publics Nouredine Rabhi. M. Rabhi a précisé dans une déclaration à l'APS qu'en raison du retard accusé dans la réalisation du projet d'aménagement de la plage El Kettani dont les travaux

ont été lancés en décembre 2012, celui-ci ne sera pas réceptionné durant l'été 2015. La livraison du projet était prévue, selon lui, à partir de l'été prochain avec l'aménagement d'une plage artificielle à El Kettani d'une capacité d'accueil de 7 500 estivants par jour. Le projet d'aménagement du front de mer auquel une enveloppe financière de plus de 4 milliards de DA

a été consacrée, prévoit l'aménagement d'une surface de 1,5 ha pour des espaces verts et d'autres de promenade et de jeux. Le projet prévoit par ailleurs la réalisation de 7 piscines alimentées en eau de mer. De nouvelles structures de loisirs sont en cours de réalisation au niveau des plages de la wilaya, dont un théâtre de plein air à la plage «Les sables» (à l'est du

port d'Alger). Les travaux d'aménagement de cette plage qui s'étend sur 4 km entrent dans le cadre du plan stratégique de développement de la wilaya d'Alger (2009-2029). La promenade des Sablettes connaît également la réalisation de nouvelles structures qui s'étendront sur 10 ha à la fin des travaux.

(APS)

Algérie-séisme-dégâts

Le séisme de Merouana et ses répliques endommagent des dizaines de constructions à Batna et au sud de Sétif

Le séisme qui a ébranlé la zone de Merouana (nord de Batna), ainsi que les nombreuses répliques enregistrées entre le 15 et le 21 mars derniers, ont provoqué des lézardes dans des dizaines de constructions situées autour de l'épicentre et dans des localités du sud de la wilaya de Sétif, a-t-on appris, lundi, auprès de la Protection civile. Les services de ce corps constitué viennent d'installer un poste avancé à la cité «Chidi», au centre de Merouana, où dix habitations ont été «relativement endommagées» au vu des craquelures visibles sur leurs murs, a fait savoir cette source qui a ajouté qu'une com-

mission constituée de représentants de plusieurs secteurs a été mise en place pour inspecter les constructions situées dans les mechtas voisines et les groupements d'habitation éparses afin d'évaluer avec précision les dégâts. Les services de la Protection civile de Batna ont diffusé, lundi, un communiqué, également lu à la radio, dans lequel ils appellent les populations résidant au nord de Batna et au sud de Sétif à garder leur calme et leur sang-froid en cas de nouvelles répliques, et à suivre les conseils déjà prodigués relatifs notamment, aux endroits les moins exposés en cas de tremblement de

terre (sous l'encadrement des portes, sous des tables ou dans les encoignures des murs). Pas moins de 24 secousses se sont produites dans cette région de l'est du pays entre le 15 mars et la nuit du 21 mars à 23 h 25, heure de la réplique la plus importante (4,8 sur l'échelle ouverte de Richter) localisée à 28 km au nord-ouest de Merouana. Notons que dans la wilaya voisine de Sétif, c'est surtout dans la petite localité de Zeraïa, près de Beïda-Bordj, dans la commune d'Aïn Azel, que des constructions ont été fissurées.

Ali O.

34 terroristes accusés d'assassinats, rapt et attentats à la bombe Report du procès

LE PROCÈS de 34 individus poursuivis pour la création dans la région du centre du pays en 2012 d'une organisation terroriste responsable de plusieurs assassinats, rapt et attentats à la bombe a été reporté lundi à la prochaine session criminelle (fin avril) par le tribunal criminel d'Alger. Le président du tribunal criminel Omar Benkharchi a décidé de ce renvoi en raison de l'absence de la défense de trois accusés. «Le tribunal criminel d'Alger a décidé la désignation de trois avocats commis d'office au cas où la défense des trois accusés s'absente encore une fois lors de la prochaine tenue de ce procès», a annoncé le juge Benkharchi. Les 34 individus (14 détenus, 4 en liberté provisoire, et 16 en fuite) devront répondre de douze chefs d'inculpation dont des «homicides volontaires avec préméditation et guet-apens, rapt avec demande de rançon et pose de bombes sur la voie publique», selon le rôle des affaires criminelles de 2014. Les mis en cause sont aussi accusés de «vol à main armée, mise en place d'un faux barrage de sécurité sur la voie publique, faux et usage de faux, usurpation d'identité, apologie et financement d'un groupe terroriste», selon la même source. Une source judiciaire proche du dossier a indiqué à l'APS que l'affaire est en relation avec le groupe terroriste «Djound El Khalifa», qui était dirigé par le terroriste Gouri Abdelmalek, un des auteurs de l'enlèvement et l'assassinat du touriste français Hervé Gourdel au mois de septembre dernier. Il a été abattu ensuite par les services de sécurité. **R. N.**

Préparatifs de Constantine capitale de la culture arabe

12 000 tonnes de déchets évacuées en 6 jours

■ L'opération de nettoyage lancée dans la ville du Rocher, en prévision de l'évènement Constantine capitale 2015 de la culture arabe, a donné lieu à l'évacuation, en six jours, de 12 000 tonnes de déchets et de gravats, a indiqué hier le directeur des travaux publics.

Par Adéla H.

Depuis le lancement, en début de semaine dernière, de cette opération d'envergure, la ville a été débarrassée de quantités «industrielles» de débris divers, d'ordures ménagères et de gravats entassés, le plus souvent, dans des décharges sauvages, a souligné le même responsable, rappelant que l'action de nettoyage, pilotée par la DTP,

a été enclenchée sur instruction du Premier ministre et du wali de Constantine. Le même responsable, qui a indiqué que cette opération se poursuivra jusqu'à l'élimination des tous les déchets éparpillés çà et là à travers tous les recoins de la ville, a affirmé que le «plus gros» a été évacué et qu'il ne restait plus que quelques «poches» à traiter. D'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés pour réaliser cette opération, a encore



Ph.D. R.

souligné M. Bouhamed, précisant qu'il a été fait appel aux effectifs et à la logistique de 15 directions de wilayas des travaux publics. Il a indiqué, dans ce contexte, que plus de 150 engins entre chargeurs, rétro-chargeurs, niveleuses, camions et pelles

ont été mis à la disposition des secteurs urbains de la commune de Constantine pour permettre une conduite efficace de l'opération. Les communes d'El Khroub, Hamma-Bouziene et Ain Smara ont également été ciblées par cette action

de «toiletage» a affirmé le DTP, ajoutant que certaines décharges sauvages datant de plus d'une décennie, enlaissant plusieurs quartiers de Constantine, ont été éradiquées. Une première opération de nettoyage de la ville de Constantine avait été lancée par la direction des travaux publics en janvier dernier, a rappelé le même responsable, précisant que cette seconde action se déroule avec la collaboration de différentes directions dont l'Habitat, l'Agriculture et les Ressources en eau. L'opération intervient après la séance de travail qui avait réuni, la semaine dernière à Constantine, les secrétaires généraux des ministères des Travaux publics, des Ressources en eau et de l'Agriculture et du Développement rural, du directeur général des forêts, a encore rappelé M. Bouhamed, mettant un accent particulier sur la sensibilisation des citoyens et leur implication «active» pour garder leur ville saine et propre.

A. H./APS

D'ici à 2020

60 millions d'hectares de forêt restaurés

Une quinzaine de pays, dont les États-Unis et l'Éthiopie, se sont engagés samedi à restaurer plus de 60 millions d'hectares de forêt d'ici à 2020. Alors que les forêts sont dans le monde victimes de déforestation, une poignée de pays a décidé de faire un geste en faveur de la reforestation de la Terre. Une quinzaine d'États se sont en effet engagés à restaurer plus de 60 millions d'hectares de forêt d'ici à 2020, a annoncé samedi l'Union internationale de conservation de la nature (Uicn), à l'issue d'une conférence à Bonn, en Allemagne. «De nouveaux projets de restauration ont été annoncés par des pays latino-américains, asiatiques et africains», indique l'Uicn dans un communiqué. Le total des engagements s'élève désormais à «61,9 millions d'hectares» pour un objectif de 150 millions d'hectares d'ici à 2020, précise l'organisme international. La

réduction des émissions, «pas suffisante». «Le monde reconnaît que la restauration des paysages forestiers est une contribution majeure pour faire face aux défis mondiaux, tels que le changement climatique, la sauvegarde de la biodiversité, la sécurité alimentaire et la croissance économique», souligne Inger Andersen, le directeur général de l'Uicn. «Nous sommes à un point où la simple réduction des émissions ne sera pas suffisante», a déclaré Tine Sundtoft, la ministre norvégienne de l'Environnement. «Nous devons activement capter des émissions de CO₂ dans l'atmosphère et la restauration de forêts est le moyen le plus de le faire à moindre coût», a-t-elle ajouté. Les forêts sont en effet ce qu'on appelle des «puits à carbone». Avec les océans et les tourbières, elles absorbent et stockent, en très grande quantité, le carbone présent dans l'atmosphère. 30 millions

d'hectares aux États-Unis et en Éthiopie. Parmi les pays engagés dans des programmes de reforestation figurent : les États-Unis (15 millions d'hectares), l'Éthiopie (15 millions), la République démocratique du Congo (8 millions), le Mexique (7,5), le Guatemala (3,8), le Pérou (3), l'Ouganda (2,5), le Rwanda (2). A hauteur d'un million d'hectares ou moins, on trouve le Brésil, le Salvador, le Costa Rica, la Colombie, l'Équateur et le Chili. Si ces programmes de reforestation sont possibles, c'est qu'ils bénéficient du soutien financier de pays tels que l'Allemagne et la Norvège, de partenaires privés mais aussi d'organisations internationales. Le défi de Bonn en faveur des forêts a été lancé en 2011 par l'Allemagne et l'Uicn, un organisme basé à Bonn qui fait référence pour la liste des espèces menacées dans le monde.

Yanis Y.

Environnement

L'UE loin de ses objectifs

L'Agence européenne de l'environnement a publié mardi une mise en garde glaçante.

Pour une Europe se voulant exemplaire en matière environnementale, le bilan n'est pas jolijoli. Et nos dirigeants devront sérieusement redresser la barre s'ils veulent assurer à nos enfants un avenir prospère. Tel est, en substance, l'avertissement lancé mardi par l'Agence européenne de l'environnement.

Certes, «les Européens profitent aujourd'hui d'un air et d'une eau plus sains, de plus de recyclage et moins de mise en décharge des déchets», reconnaît celle-ci dans son évaluation quinquennale intitulée «l'Environnement en Europe. Etat des lieux et perspectives 2015». Mais l'UE est loin d'atteindre son objectif de «Bien vivre, dans les limites de notre planète» fixé pour 2050.

«La dégradation des écosystèmes est une menace pour l'activité économique, la création de richesses et le bien-être humain», s'alarme le rapport. «La

perte de biodiversité se poursuit», avec 60% des espèces protégées et 77% des habitats protégés dans «un état de conservation défavorable». La biodiversité marine et côtière «est un sujet particulier de préoccupation». En cause : fonds marins endommagés, pollution, espèces exotiques envahissantes, acidification des océans ou surpêche (celle-ci a diminué dans l'Atlantique et en mer Baltique, mais touche 91% des stocks évalués en 2014 en Méditerranée). Malgré des progrès, «environ la moitié» des masses d'eau douce européennes «ne parviendra probablement pas à un bon état écologique en 2015». Même constat pour la pollution atmosphérique et sonore, qui «continue d'avoir de graves conséquences sur la santé dans les zones urbaines». Les chiffres glacent : «En 2011, près de 430 000 décès prématurés dans l'UE ont été attribués aux particules fines, alors que l'exposition au bruit contribue chaque année à au moins 10 000 décès prématurés». Ajoutez

«l'utilisation croissante de produits chimiques [...] associée à une augmentation des maladies et troubles endocriniens». Ou les effets du changement climatique qui «devraient empirer», sachant que «les politiques actuelles sont insuffisantes pour permettre à l'Europe d'atteindre ses objectifs environnementaux à long terme, comme la réduction des émissions de gaz à effet de serre de 80 à 95% [sous les niveaux de 1990, d'ici à 2050]». Et voilà un tableau bien noir. «Nous avons trente-cinq ans pour nous assurer que les enfants nés aujourd'hui puissent vivre sur une planète durable en 2050», insiste le directeur de l'Agence, Hans Bruyninckx. Et le rapport d'appeler «dès maintenant» à «une refonte complète des systèmes de production et de consommation». Ce qui passe par une transformation «indispensable» et «en profondeur» de moult secteurs : transports, énergie, logement, alimentation, mais aussi finance, fiscalité, santé, justice ou éducation. Bonne nouvelle : c'est une opportunité. Ainsi, «le

secteur des industries de l'environnement a connu une croissance de plus de 50% entre 2000 et 2011. C'est l'un des rares à avoir prospéré en termes de revenus et d'emplois depuis la crise financière de 2008».

Chance. Pour le Bureau européen de l'environnement (BEE), une fédération de plus de 140 ONG, le président de la Commission, Jean-Claude Juncker, devrait «se réveiller» grâce à ce rapport et «repenser ses priorités, qui ignorent l'environnement à l'exception du changement climatique». Ne pas saisir cette chance «coûtera très cher à l'Europe», ajoute le BEE qui fustige l'abandon «honteux» par Bruxelles du paquet législatif sur l'économie circulaire (déchets, recyclage...) malgré les objections du Parlement et des ministres de l'Environnement. «Ce rapport doit être notre étoile à suivre», a réagi le commissaire à l'Environnement, Karmenu Vella, la main sur le cœur. Sans rien promettre de précis.

Coralie Schaub

Mostaganem 170 millions de m³ d'eau pour l'irrigation

QUELQUE 170 millions de m³ d'eau seront réservés annuellement à partir du complexe de transfert d'eau de

Mostaganem-Arzew-Oran (MAO) pour l'irrigation de 15 300 ha de terres agricoles, a-t-on appris, du directeur des ressources en eau de la wilaya.

Une fois la méga-station de dessalement d'eau de mer d'El Macta de Mers Hadjadj (Oran) atteindra une capacité globale de 500 000 m³ d'eau/jour, 170 millions de m³ d'eau potable par an seront récupérés au titre du quota d'Arzew et Oran, a souligné Moussa Labгаа.

Cette quantité récupérée, équivalant à 520 000 m³/j sera exploitée pour l'irrigation d'une superficie de 15 300 ha de terres agricoles de la plaine de Mostaganem, a ajouté le même responsable, en marge d'une exposition organisée par son secteur à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau. Dans ce même cadre, les études sont en cours pour la réalisation au niveau de la plaine de Mostaganem et la dahra de la partie Est de la wilaya. L'étude est prévue dans un délai de 12 mois.

L. O.

Cancer

P' Zitouni : «Nécessité d'intégrer le privé dans la stratégie de lutte»

■ Le P' Zitouni a qualifié d'«anormal» le fait de ne pas associer le secteur privé dans la stratégie de lutte contre le cancer en Algérie, plaidant pour «davantage d'intégration» de celui-ci dans la perspective de prise en charge des patients...

par Rym.H

Le Rapporteur du Plan national Cancer, le P' Messaoud Zitouni, a insisté à Alger sur la nécessité d'une meilleure «intégration» du secteur privé dans la stratégie de lutte contre cette maladie, en raison du recours important des patients aux examens et autres prestations qui y sont dispensés. Intervenant à l'occasion d'un symposium dédié aux «centres ultramodernes de traitements oncologiques», le P' Zitouni a qualifié d'«anormal» le fait de ne pas associer le secteur privé dans la stratégie de lutte contre le cancer en Algérie, plaidant pour «davantage d'intégration» de celui-ci dans la perspective de prise en charge des patients. Rappelant que 70 % de la radiologie et autres examens en cancérologie sont effectués dans le privé, le spécialiste a souhaité voir développer ce secteur, de sorte à mieux faire face à la demande accrue en oncologie, comme l'attestent les statistiques en la matière (40 000 nouveaux cas/an). Notant la «crise» qui touche particulièrement la



radiothérapie, l'intervenant est revenu, par ailleurs, sur les grandes lignes du plan national anti-cancer (2015-2019), lequel reflète la «priorité nationale» qu'en a fait le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Entre autres données contenues dans le document quinquennal, celles démontrant que 75% des cas traités dans les structures hospitalières du pays se sont fait établir «tardivement» leur diagnostic. D'où, l'import-

ance de se faire dépister à temps pour éviter un stade avancé de la pathologie, a-t-il insisté. Le P' Zitouni a mis en avant, dans ce sens, la «complexité» de la maladie laquelle fait appel à plusieurs disciplines et acteurs, de même qu'elle est appréhendée par diverses dimensions (médicale, sociale, psychologique, etc).. Il a noté, en outre, que la nouvelle version de la stratégie nationale anti-cancer «axée sur le malade» vise essen-

tiellement la réduction de la mortalité et de la morbidité liée à l'oncologie à travers «l'amélioration de la qualité de vie» des personnes atteintes et ce, «pendant et après traitement». Ces éléments étant des «indicateurs importants» quant à la nature du système de santé algérien, a-t-il observé à ce propos, ajoutant que la prévention demeure le «principal investisseur» autant pour le malade que pour l'Etat.

Rym.H

Formation paramédicale à Adrar

Les nouvelles procédures au centre d'une rencontre

Les nouvelles procédures organisationnelles relatives à la formation paramédicale ont été au centre d'une rencontre régionale ouverte à Adrar. Cette rencontre, qui s'est tenue en présence des directeurs des Instituts de formation paramédicale des wilayas du sud et du centre du pays, vise à mettre en exergue les nouvelles procédures liées à la reconversion des écoles paramédicales en instituts supérieurs de formation du personnel paramédical, à l'effet d'accompagner les mutations opérées dans le système

d'enseignement universitaire LMD (Licence, Master, Doctorat), a précisé le directeur de l'Institut supérieur de formation paramédicale d'Adrar. Les participants étudieront aussi, lors de cette rencontre de trois jours, un projet d'établissement, conformément aux nouvelles orientations, où les stagiaires bénéficieront d'une formation théorique et pratique approfondie, leur permettant d'obtenir une licence professionnelle. Les intervenants ont examiné aussi, lors de cette rencontre, les mécanismes accompagnant la mise en

œuvre des nouvelles procédures visant à promouvoir la formation paramédicale à travers l'amélioration du niveau d'encadrement et donc de la formation. Cette rencontre régionale constitue une étape préparatoire à la rencontre nationale, prévue prochainement à Ouargla, à l'initiative du ministère de tutelle, sur la situation de la santé dans les wilayas du Sud, à l'instar d'Adrar qui doit réceptionner de nouvelles structures médicales nécessitant un personnel paramédical compétent, a-t-on souligné.

Y.O/APS

Conférence mondiale sur le tabac

Une séance de narguilé aussi toxique que 20 cigarettes

Les experts internationaux réunis à Abu Dhabi pour la conférence mondiale sur le tabac ou la santé, alertent sur les dangers du narguilé. Pour beaucoup de fumeurs de narguilé, cette pipe à eau représente moins de risques pour la santé que la cigarette. Face à sa banalisation, les experts internationaux, réunis à la 16^e conférence mondiale sur le tabac ou la santé, ont rappelé les dangers du narguilé. «Une séance de narguilé est presque équivalente à la consommation de 20 à 30 cigarettes», indique Edouard Tursan d'Espagne, un responsable de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Les goûts aromatisés

du tabac comme menthe, pastèque ou fraise, donnent l'impression que ces produits sont anodins. Le narguilé est aussi vu comme un moment de détente, de convivialité s'apparentant à un rituel. Les consommateurs n'ont alors pas conscience «qu'une simple bouffée de narguilé est presque égale au volume de fumée inhalé avec une cigarette», selon l'Atlas du tabac. «Or, comme toutes les fumées de substances organiques qui brûlent, celles de la chicha libèrent, lors de la combustion, près de 4 000 substances chimiques, dont nombre d'entre elles sont toxiques, irritantes et/ou cancéro-

gènes, explique l'Institut national du cancer (INCa). La fumée de chicha contient des métaux qui proviennent du tabac, mais aussi du charbon, du revêtement du fourneau et de la colonne du tuyau ou encore de la feuille d'aluminium.»

De nombreuses études ont montré que la chicha avait autant de conséquences néfastes sur la santé que la cigarette. «Ses effets nocifs comprennent un impact sur le système respiratoire, le système cardiovasculaire, la bouche et les dents», indique l'OMS.

Un pas vers la cigarette

Pour l'OMS et les mouvements anti-tabac, le narguilé représente un réel danger, en particulier pour les jeunes qui sont de plus en plus nombreux à tenter cette alternative au tabac. Une tendance qui touche aussi les «jeunes de 18 à 24 ans, éduqués et urbains», indique Gemma Vestal, médecin et conseillère à l'Initiative pour un monde sans tabac (OMS).

Des études ont également montré que le narguilé était une porte d'entrée vers la cigarette. Tous les auteurs de ces études appellent à une régulation plus stricte de ces produits et des lieux de consommation.

R.S.

Ebola

MSF fustige la réponse trop lente de l'OMS

MÉDECINS sans frontières lance une charge envers la gestion de l'épidémie d'Ebola par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), accusée d'avoir ignoré ses appels à l'aide et trop tardé à réagir, dans un rapport publié hier. En première ligne dans la lutte contre Ebola, avec le déploiement de plus de 1 300 volontaires internationaux et plus de 4 000 employés locaux, MSF a tiré très tôt la sonnette d'alarme, jugeant dès mars 2014 que l'épidémie était «sans précédent». Pourtant ce n'est que le 8 août que l'OMS décrète une «urgence de santé publique mondiale» et demande une «réponse internationale coordonnée». «A ce moment-là, plus d'un millier de personnes étaient déjà mortes. Qu'est-ce qui a finalement déclenché ce passage à un mode de réponse d'urgence?», s'interroge l'ONG dans ce rapport publié un an après la notification officielle de l'épidémie par l'OMS. Médecins sans frontières explique que jusqu'à l'été, il y avait peu de partage d'informations entre les pays concernés (Liberia, Guinée et Sierra Leone), les autorités comptant sur l'OMS pour servir de liaison entre eux. Ce n'est qu'en juillet qu'une nouvelle dynamique a été amorcée dans les bureaux locaux de l'OMS et qu'un centre régional d'opérations a été établi à Conakry pour superviser le soutien technique et opérationnel aux pays touchés. «Au lieu de limiter son rôle à fournir un soutien consultatif aux autorités nationales pendant des mois, l'OMS aurait dû reconnaître beaucoup plus tôt que cette épidémie nécessitait un déploiement plus adapté», dénonce MSF. L'institution internationale n'a «pas identifié assez tôt le besoin de davantage de personnel», ni «mobilisé des ressources humaines supplémentaires et investi assez tôt dans la formation» des soignants, dont peu avaient de l'expérience dans le traitement de cette fièvre hémorragique. Finalement, la donne a vraiment changé lorsque des Occidentaux ont été touchés par Ebola, telle l'aide-soignante espagnole qui avait traité un missionnaire mort d'Ebola à Madrid, première personne contaminée connue hors d'Afrique. Elle a été déclarée guérie. «Quand Ebola est devenue une menace pour la sécurité internationale et plus une crise humanitaire touchant une poignée de pays pauvres en Afrique de l'Ouest, finalement le monde a commencé à se réveiller», résume le D'Joanne Liu, présidente internationale de MSF. «L'OMS aurait dû combattre le virus, pas MSF», tacle Christopher Stokes, directeur général de l'ONG. L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, partie du sud de la Guinée, a été la pire de l'histoire, causant plus de 10 000 décès selon l'OMS.

S.N./agence

Jijel

Amélioration considérable de l'approvisionnement en eau potable

■ L'approvisionnement en eau potable (AEP) s'est «considérablement» amélioré à Jijel où quelque 50 000 m³ sont distribués quotidiennement à une population de 150 000 habitants, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'Algérienne des eaux (ADE).

Par Salim O.

Ce volume est appelé à augmenter «de manière significative» aussitôt après l'achèvement, d'ici au mois de juin prochain, des travaux de réhabilitation du réseau, a indiqué le chargé de la communication auprès de l'ADE, Allal Mezoued, en marge d'une journée portes ouvertes sur la station de traitement des eaux de Kissir (ouest de Jijel). Pour la ville d'El Aouana, une localité côtière située à 20 km à l'ouest du chef-lieu de wilaya, également alimentée à partir du barrage de Kissir, la dotation est de 5 000 m³/jour, a encore indiqué ce responsable. Le problème de l'AEP de toutes les communes de la wilaya de Jijel «ne devrait plus se poser, en principe, d'ici à quelques années, une fois achevés les travaux de réalisation d'ouvrages hydrauliques, à l'image du barrage de Tabellout, le raccordement ou la réhabilitation des réseaux des différents centres de vie», a souligné M.

Mezoued. Depuis la mise en service de la station de traitement de Kissir, située à deux pas du barrage éponyme, la situation s'est nettement améliorée en matière d'AEP pour les localités de Jijel et d'El Aouana. Ce léger mieux, même s'il reste à améliorer en termes de prestation de service ou d'éradication des fuites, est ressenti aussi bien pour la qualité que la quantité d'eau distribuée aux citoyens. Cette station, unique en Algérie en ce sens qu'elle est la seule à être équipée d'un système de traitement de boues (jusqu'à présent spécifique aux stations de traitement des eaux usées, est un «joyau» pour la région, a encore estimé le responsable. Opérationnelle graduellement depuis août 2011, la station a une capacité de traitement de 100 000 m³/jour. C'est le second équipement de ce type mis en fonction après celui d'El Agrem, opérationnel depuis juin 2004 pour desservir certaines localités de la wilaya. Fonctionnant en discontinu (H 24), la station de



traitement de Kissir qui se découvre le long de la route nationale n° 43 (Jijel-Béjaïa), à quelques encablures seulement de la commune d'El Aouana, dispose d'un système de télégestion contrôlant à distance la situation et l'état des principaux réservoirs d'eau de Jijel, d'El Aouana et du lieu-dit Timizert, a-t-on appris de son directeur Abdelkader Boudheb. Trois équipes se relaient de jour comme de nuit, dans une tour de contrôle, où tous les réseaux sont suivis en temps réel. Employant une quarantaine de travailleurs, cette station dispose aussi de deux laboratoires

d'analyses physico-chimique et bactériologique des eaux. Dans ces structures, les analyses sont effectuées selon une périodicité quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle. Jusqu'à ce jour, aucun cas de contamination des eaux n'a été relevé, a-t-on précisé au niveau des deux laboratoires de la station de traitement. Il est loin le temps où les foyers de Jijel recevaient des eaux saumâtres et fortement chargées provenant des oueds de la région, rappelle-t-on. Avec quatre barrages dont deux en service (El Agrem et Kissir) et deux autres en voie d'achèvement (Boussiaba et Tabellout

pour le transfert), la wilaya de Jijel, connue pour sa pluviométrie, est une parfaite illustration des efforts investis par l'Etat dans le domaine de l'hydraulique, aussi bien pour alimenter les populations que pour irriguer les terres agricoles de Jijel ou des wilayas limitrophes.

S.O./APS

Tébessa

Le problème d'eau potable sera réglé en 2017, selon les responsables

Le problème de la rareté de l'eau potable dans la wilaya de Tébessa sera résolu à l'aube de l'année 2017, a affirmé le directeur local de l'Algérienne des eaux (ADE), Hocine Hadjadj. La wilaya de Tébessa viendra à bout de cette problématique à la faveur de la réception et de la mise en eau du barrage de Mellègue conçu pour emmagasiner un volume de 180 millions de m³, a ajouté ce responsable au cours d'une rencontre tenue à la Maison de l'environnement à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau. Soulignant la nécessité de mettre un terme à la déperdition

de 25% des eaux superficielles se déversant inutilement dans des cours d'eau, M. Hadjadj a fait part de l'exploitation «prochaine» de forages dans les localités d'Oum Khaled et de Chréa, pour un débit respectif de 70 et de 90 litres par seconde. Le même responsable a également fait état de la réhabilitation du barrage de Safsaf El Oussera (10 millions de m³) ce qui permettra, selon lui, de renforcer «notamment l'approvisionnement en eau potable», de foncer plusieurs puits profonds et de réaliser de petits ouvrages de retenue, destinés à l'irrigation agricole dans les locali-

tés de Ferkane, Oued Babouche et El Mermouthia. De son côté, le wali de Tébessa, Mabrouk Beliouz, a indiqué que la rareté de l'eau s'explique notamment par la sécheresse qui affecte la région depuis une vingtaine d'années, ce qui a conduit à l'épuisement des eaux superficielles qui constituent 75% de la ressource. M. Beliouz a souligné, dans ce contexte, la nécessité de contrôler systématiquement les conduites d'eau potable et de les réhabiliter, le cas échéant.

N.T.

Souk Ahras

Les exploitants de l'opuntia créent leur association

Une association nationale de développement de la culture de l'opuntia (figuier de barbarie) est née à Souk Ahras pour protéger cette culture adaptée au climat semi-aride de la région, a-t-on constaté.

Au cours de l'assemblée générale constitutive de cette association, qui s'est déroulée au cinéma Dounyazad en présence de représentants venus de 14 wilayas, le président de la chambre d'agriculture a salué la

«volonté de protéger cette culture qui participe à l'alimentation de l'homme et du bétail». Il a rappelé que la wilaya de Souk Ahras abrite, dans sa région sud, notamment à Sidi Fredj, Ouled Abbas et Ouilène, quelque 10 000 hectares consacrés à l'opuntia. Au cours de cette rencontre, tenue en présence du directeur des services agricoles, du conservateur des forêts et des agriculteurs s'intéressant à cette culture, Mohamed

Mehamdi a été élu président de l'association nouvellement créée pour développer la culture de l'opuntia. Un appel a été lancé pour associer la femme rurale dans l'exploitation et la transformation de l'opuntia qui constitue une source de richesse complémentaire pour les foyers dans les régions rurales.

L'opuntia offre des dérivés nombreux dans la cosmétique, la pharmacie, l'alimentation du bétail et la production d'un miel

de qualité, ont souligné les participants à cette assemblée générale constitutive. Une journée technique sur l'opuntia est prévue lundi dans la commune de Sidi Fredj.

Des spécialistes animeront à cette occasion des conférences sur, notamment, l'opuntia et l'alimentation du bétail, les techniques de plantation de l'opuntia et les spécificités de la figue de barbarie.

L.B.

Tissemsilt

Six cas suspects de fièvre aphteuse

L'INSPECTION vétérinaire de la wilaya de Tissemsilt a enregistré 6 cas de bovins suspectés d'être atteints de fièvre aphteuse, a indiqué l'inspecteur de wilaya. Hocine Ould Amara a souligné que ces cas ont été détectés le 18 mars en cours, dans un seul foyer, au niveau d'une zone relevant de la commune de Sidi Boutechent. Des prélèvements sanguins de ces bovins ont été transmis pour analyse au laboratoire régional vétérinaire de Mostaganem. Les résultats doivent confirmer s'il s'agit de cas de fièvre aphteuse ou d'une autre zoonose.

L'inspection vétérinaire de la wilaya a pris une série de mesures préventives au niveau du site concerné dont le nettoyage des étables et la limitation des déplacements des bêtes. La wilaya de Tissemsilt a procédé, l'année dernière, à la vaccination de 17 900 bovins contre la fièvre aphteuse.

L'opération de vaccination se poursuivra, les prochains jours, pour toucher l'ensemble des exploitations d'élevage de bovins de la région, a précisé le même responsable. La wilaya compte environ 18 000 têtes de bovins, selon la direction des services agricoles.

R.R.



Tunisie

Caid Essebsi : «Les Tunisiens resteront debout...»

■ Le président tunisien, Béji Caïd Essebsi, a indiqué que lutter contre le terrorisme et rétablir la situation économique étaient parmi les principales priorités de son gouvernement, soulignant que les Tunisiens «resteront toujours debout» pour relever ces défis.

Par Mondji T./ APS

«**T**out le monde est concerné par le terrorisme qui n'est pas une affaire tunisienne», a indiqué M. Essebsi dans une interview à Europe 1 et au journal *Le Monde*, depuis le Musée du Bardo de Tunis, affirmant que les Tunisiens savent se défendre et «resteront toujours debout». Concernant le retour des Tunisiens «soupçonnés de rejoindre des groupes armés en Syrie, et des menaces qu'ils constituent pour la Tunisie», Caid Essebsi a indiqué qu'ils sont surveillés, mais «il y a des défaillances», a-t-il dit. A propos de l'avancement de l'enquête sur l'attentat terroriste perpétré mercredi dernier au Musée du Bardo, faisant 21 morts, M. Essebsi a affirmé que les investigations se poursuivent, précisant qu'outre «la loi antiterroriste qui sera votée par l'Assemblée des Représentants du peuple, une autre loi devrait être votée pour protéger les forces de l'ordre qui sont aux premiers rangs et payent de leur vie». «Il n'est pas question de reculer devant le fanatisme. Nous sommes aujourd'hui victimes d'un abus de fanatiques», a-t-il martelé. «Nous allons mettre en œuvre les moyens dont nous disposons pour combattre ce fléau et remettre la Tunisie au travail», a-t-il ajouté. La Tunisie, a-t-il poursuivi, a des défis économiques à relever et «a besoin de crédits et



Ph. : DR

d'investissements». Cependant, les promesses qui ont été données en la matière, notamment, lors de la réunion du G8 en 2011 à Deauville (France), «n'ont malheureusement pas été réalisées». Le président tunisien a, enfin, salué l'élan de solidarité «des pays frères et amis» manifesté au lendemain de l'opération terroriste, affirmant que la Tunisie continuera d'œuvrer sur «la voie de l'instauration de la démocratie». «Je veux une Tunisie moderne, tournée vers

l'avenir», a-t-il conclu.

Marche contre le terrorisme dimanche prochain à Tunis

Une grande marche sera organisée dimanche prochain à Tunis et à laquelle seront conviés des dirigeants du monde entier pour dénoncer l'attaque terroriste du musée du Bardo, a annoncé le ministre tunisienne du Tourisme, Salma Elloumi Rékik. Cette marche sera organisée par les trois présidences

(Présidence de la République, Présidence du gouvernement et Présidence de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP), a précisé M^{me} Rékik, citée par l'agence tunisienne TAP. Elle a indiqué que cette attaque terroriste, perpétrée mercredi dernier à Tunis faisant 21 morts et de nombreux blessés, qui a touché l'économie tunisienne et frappé le secteur du tourisme, qui représente 7% du PIB, ne fait que renforcer la volonté du gouvernement à renforcer davantage la

sécurité et de la stabilité dans le pays.

«Nous combattons le fléau du terrorisme qui est étrange à la société tunisienne et que tous les Tunisiens rejettent», a-t-elle précisé, ajoutant que «la violence et le terrorisme n'ont pas de place en Tunisie, pays de nature ouvert et tolérant». Elle a souligné que le gouvernement actuel a pris les mesures appropriées pour sécuriser les institutions de l'Etat, les endroits sensibles représentant les symboles de la souveraineté nationale et les zones touristiques.

La ministre du Tourisme a signalé que le département du tourisme œuvre à promouvoir le tourisme intérieur et maghrébin et appelle les Tunisiens à l'étranger à visiter la Tunisie. Selon ses dires, «le nombre des réservations annulées est négligeable par rapport à l'ampleur de l'attaque».

Par ailleurs, elle a mis en exergue le soutien manifesté par les touristes actuellement en Tunisie et leur participation aux marches et manifestations contre le terrorisme, soulignant l'élan de solidarité des pays frères et amis avec le peuple tunisien.

Mondji T./ APS

Droit du peuple sahraoui à l'autodétermination La Namibie réitère son soutien

L'AMBASSADEUR de la Namibie au Ghana, SE Charles Josob, a réitéré le soutien de son pays au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et l'indépendance, appelant la communauté internationale à parachever sans plus tarder le processus de décolonisation du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique. L'ambassadeur de la Namibie a fait ces déclarations au cours d'un dîner de gala à sa résidence à Accra, en présence des autorités ghanéennes, du corps diplomatique accrédité auprès du Ghana et de nombreuses personnalités à l'occasion du 25^e anniversaire de l'indépendance de son pays et l'investiture du nouveau président, SE Hage Geingob, qui ont eu lieu samedi à Windhoek. Par ailleurs, une délégation de la RASD dirigée par le ministre des Affaires étrangères de la RASD, Mohamed Salem Salek ULD a pris part à la cérémonie d'investiture du président élu de la Namibie, SE Hage Geingob, rappelle-t-on.

M.Y. /SPS

Libye

La bataille pour la reconquête de Tripoli engagée

Les événements se sont accélérés ces dernières 48 heures en Libye, notamment l'évolution rapide sur le terrain avec le rapprochement fulgurant des unités de l'armée libyenne et des forces qui les soutiennent, de la capitale, Tripoli, où elles sont à la périphérie, provoquant un grand branle-bas au sein des milices armées de Fajr Libya contrôlant Tripoli depuis août dernier.

Depuis vendredi, l'armée nationale libyenne a pris l'initiative sur le terrain, forçant les milices de Fajr Libya à se replier, lui faisant vivre ses derniers moments alors que tous les indicateurs témoignent que l'annonce de la bataille de Tripoli et de sa libération est devenue une question de temps seulement.

L'été dernier, des milices de Misrata avaient lancé une offensive dans le cadre d'une opération baptisée Fajr Libya (Aube de Libye) contre l'aéroport de Tripoli contrôlé par des groupes armés de Zenten, les chassant après plus d'un mois et demi de combats acharnés, provoquant la destructions d'une partie de l'aéroport et l'incendie de plusieurs avions pour des pertes évaluées à des milliards de dollars américains.

Dans le cadre de l'offensive sur Tripoli, l'armée de l'air libyenne a bombardé plusieurs positions appartenant aux milices de Fajr Libya, notamment l'aéroport de Maitigua à Tripoli, et aussi un autre camp situé sur la

route de l'aéroport de Tripoli, faisant des victimes et des blessés, selon plusieurs sources concordantes. Le chef d'état-major de l'armée libyenne, Abdelrazak al-Nadhouri, a affirmé que les forces libyennes sont désormais à la périphérie de la capitale, Tripoli, évoquant une libération imminente de la capitale dans les prochaines heures. Il a souligné que l'armée allait entrer dans la capitale, mettant en garde les jeunes à Tripoli partisans de l'armée libyenne contre d'éventuels actes de représailles.

L'armée libyenne a réussi à prendre le contrôle des cinq villes et régions à l'ouest de la capitale Tripoli, Querchefana, al-Azzia, al-Nassiriya, al-Zahra, al-Ameria et al-Saidia. La Chambre des opérations, la région de l'Ouest de l'armée libyenne, a annoncé la progression des unités de l'armée vers la zone de Querchefana en prélude à la libération de Tripoli des groupes armés qui la contrôlent. Pour sa part, un porte-parole de l'aéroport de Maitigua dans la capitale libyenne, Tripoli, Faouzi al-Miladi, a indiqué que «le périmètre de l'aéroport a été la cible samedi de bombardements aériens de la part d'avions de chasse appartenant aux forces de Khalifa Haftar, mais l'avion a raté son objectif qui était la piste de l'aéroport». Un commandant militaire de l'armée nationale fidèle au général Khalkifa Haftar a confirmé le

bombardement, sans donner de détails sur les résultats. M. Miladi a précisé que l'avion a tiré trois obus propulsés par fusée ciblant la piste, mais les obus sont tombés dans les environs de l'aéroport, loin de la piste. Par ailleurs, plus à l'ouest, l'hôpital de la ville de Zaouia (50 km à l'ouest de Tripoli), a admis 26 corps de combattants de Fajr Libya tués à la suite de combats près de la ville depuis samedi matin, dont des chefs militaires. Des sources militaires ont, d'un autre côté, indiqué que les avions de chasse ont ciblé les camps d'al-Naglia et al-Yarmouk au sud-est de la capitale, en plus de l'aéroport de Maitigua, tandis que des témoins ont fait état d'une ambiance de confusion qui régnait parmi les milices Fajr Libya dans la capitale, en parallèle avec l'arrivée de convois de voitures armées dans la zone de Wadi al-Rabii dans l'est de la capitale où ces troupes se sont déployées. Par ailleurs, des avions de chasse du gouvernement reconnu internationalement et d'autres appartenant aux milices de Fajr Libya ont échangé des frappes aériennes mutuelles à l'intérieur de la capitale, Tripoli, et contre l'aéroport de Zenten, dans l'ouest de la Libye, menées par Fajr Libya, en représailles aux frappes aériennes lancées par l'aviation de l'armée libyenne contre des sites de milices à Tripoli.

Ramy G./Agence



Yémen

Les belligérants restent sourds aux appels à la désescalade

■ Les belligérants au Yémen, où le conflit s'est durci, continuaient hier de mobiliser leurs troupes en dépit d'un appel du Conseil de sécurité de l'ONU à reconnaître la «légitimité» du président et à préserver «l'unité» du pays.

La milice chiite des Houthis a acheminé de nouveaux renforts vers le sud, avec comme objectif la ville d'Aden où est retranché le président Abd Rabbo Mansour Hadi. Sa progression se heurte à la résistance de tribus qui lui sont hostiles, selon des sources sécuritaires. A Taëz (sud-ouest), troisième ville du pays, des milliers de personnes ont encore manifesté hier autour d'un camp des forces spéciales pour réclamer le départ des commandants de ces unités proches des Houthis, ont indiqué des protestataires. La veille, un manifestant avait été tué et cinq blessés quand des miliciens chiites avaient tiré à balles réelles sur des personnes mobilisées pour empêcher les Houthis de prendre le contrôle de leur ville après avoir conquis son aéroport et la base militaire attenante, selon des sources concordantes. Les Houthis, proches de l'Iran chiite et qui contrôlent la capitale Sanaa et le nord du Yémen, bénéficient de puissants relais au sein de l'armée parmi les fidèles de l'ex-président Ali Abdallah Saleh, au pouvoir de 1978 à 2012. Saleh a fait cause commune avec les Houthis aux dépens du président Hadi qui, lui, est soutenu par les monarchies sunnites du Golfe, dont l'Arabie Saoudite. Dimanche soir, à l'issue d'une réunion d'urgence, les quinze pays membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont réaffirmé leur soutien à Hadi et la nécessité de préserver «l'unité» du Yémen. Le Conseil a aussi appelé «tous les États membres à s'abstenir de toute ingérence qui attiserait le conflit et aggraverait l'instabilité». Hadi a fui Sanaa et s'est réfugié en février à Aden, deuxième ville du pays. Il a promis dimanche de tout faire pour

que ce soit «le drapeau de la République du Yémen (qui) flotte sur les montagnes de Maran (basin des Houthis) à Saâda (nord), et non pas le drapeau iranien». Deux convois militaires de Houthis, qui faisaient route en direction d'Aden, ont dû rebrousser chemin après s'être heurtés à la résistance de tribus à Haijat Al-Abd et à Al-Maqatara, deux zones situées respectivement à 40 et à 80 km de Taëz, ont indiqué à l'AFP des responsables locaux et des sources sécuritaires. Aucun bilan de victimes n'a été fourni. Le ministre de la Défense, le général Mahmoud al-Soubeihi, a inspecté hier les forces pro-Hadi dans la région de Karch, à la frontière entre les provinces de Lahj et les a exhortés à mieux coordonner leurs positions pour «contrer toute avancée des Houthis». Dans la province voisine d'Ibb, des Houthis ont acheminé dimanche «quelque 5 000 hommes et plus de 80 chars de combat dans la région d'Al-Qaïda», localité à 30 km au nord-est de Taëz, ont affirmé à l'AFP des sources militaires et locales. Le chef de la milice chiite, Abdel Malek al-Houthi, a appelé dimanche à «la mobilisation générale» pour poursuivre l'offensive lancée par ses forces dans le sud qui vise selon lui les extrémistes sunnites d'Al-Qaïda et du groupe État islamique (EI). Alors qu'Al-Qaïda au Yémen, bien implantée dans le sud du Yémen, est considérée comme la branche la plus dangereuse du réseau extrémiste, l'EI a revendiqué les attentats suicide ayant fait 142 morts et 351 blessés vendredi dans deux mosquées de Sanaa fréquentées par les Houthis. Signe de son activisme croissant au détriment d'Al-Qaïda, l'EI a affirmé hier avoir tué 29 agents de sécurité dans la



Ph. > D. R.

province de Lahj (sud), la deuxième «wilaya» qu'elle revendique dans ce pays après Sanaa. «Les lions de l'EI ont liquidé 29 apostats», a déclaré le groupe jihadiste. Le Yémen s'achemine vers «une guerre civile» et risque la «dislocation» avec «une division croissante entre le Nord et le Sud», a averti l'émissaire de l'ONU Jamal Benomar en s'adressant au Conseil de sécurité.

Il est «illusoire» de penser que les Houthis puissent s'emparer de l'ensemble du pays ni que le président Hadi puisse reprendre par la force le contrôle de la situation, a-t-il affirmé. Continuer les hostilités mènera «à un scénario libyen ou syrien» et la seule solution est politique, a conclu l'émissaire de l'ONU. Mais le chef des Houthis a implicitement rejeté une offre de dialogue à Ryad,

proposée par l'Arabie saoudite à la demande du président Hadi. «Le dialogue ne peut pas être placé sous le patronage d'une quelconque partie qui alimente les tensions au sein du peuple yéménite», a-t-il martelé dans une allusion à l'Arabie Saoudite qui classe les Houthis comme organisation «terroriste».

Départementales

La droite en tête, le PS menacé et le FN à 25%

La droite est sortie largement en tête du premier tour des départementales, alors que la gauche divisée est en passe de perdre dimanche prochain une trentaine de conseils généraux et que le FN, à plus de 25%, est qualifié dans plus d'un canton sur deux. Si le résultat du PS, à un peu plus de 21% selon une totalisation partielle du ministère de l'Intérieur, est largement au-dessus de son score des européennes de 2014 (14%), sa désunion avec le Front de gauche et les écologistes risque de priver la gauche d'un grand nombre de sièges et de présidences départementales, alors que celle-ci détenait 61 départements. L'Institut Opinionway a publié des projections tablant sur 71 départements «probablement à droite», 19 «probablement à gauche» et 3 «sans majorité» (Pas-de-Calais, Vaucluse, Seine-Maritime) à l'issue du second tour dimanche prochain. Dans 43 départements (sur 98 où le scrutin avait lieu), le FN arrive en tête. Outre ses bastions du sud-est ou du nord/nord-est, il termine premier jusque dans les Côtes d'Armor (19%), où gauche et droite étaient divisées. Surtout, après 8 élus dès le premier tour, il sera présent au second dans près de 1.100 cantons sur environ 1.900 encore à pourvoir. Pour le PS de François Hollande dont le fief corrézien reste menacé de basculer à droite-s'annonce un nouveau et sérieux coup de semonce, à deux ans de l'élection présidentielle de 2017. Ne garder qu'une vingtaine de départements correspondrait au scénario du pire redouté par l'exécutif. Symbole de ce revers, le Nord, qui compte le plus grand nombre de cantons et qui est un bastion de la gauche, est ainsi déjà perdu. «Les conditions d'un basculement massif en faveur de la droite et du centre sont réunies», s'est félicité l'ancien président Nicolas Sarkozy, tout en renouvelant sa consigne de «ni-ni» pour le deuxième tour, à savoir ni FN, ni PS dans les cantons où la droite est éliminée. Après les municipales de

2014, la droite remporte un nouveau succès pour le premier rendez-vous électoral depuis l'accession à la présidence de l'UMP de M. Sarkozy. La gauche sera d'ores et déjà absente dans 500 cantons au second tour, «dont une centaine que nous aurions pu remporter, en raison de la division de la gauche», a affirmé le secrétaire d'État Jean-Marie Le Guen. Un chiffre non confirmé à ce stade au PS. Selon les estimations de l'Institut Ipsos, les listes investies par l'UMP ont obtenu 32,5%. Les listes ayant le soutien du PS emporteraient elles 24%. Le Front de gauche est crédité de 6,5% des suffrages, tandis qu'EELV émerge à seulement 1,9%. L'ensemble de la gauche, qui pointait à 34% au soir des européennes, a pourtant plutôt bien résisté alors que les observateurs lui prédisaient une déroute sans précédent dans la droite ligne des municipales et des européennes de 2014. Elle réalise un score cumulé de 36,2%, contre 36,5% pour le bloc de droite, selon le dernier décompte publié vers 02H00 par le ministère. Mais ce coude-à-coude est en réalité purement théorique et ne devrait pas empêcher un revers électoral, en raison des divisions, selon les politologues. Ainsi, tard dans la nuit de dimanche à hier, avaient par exemple déjà été élus au premier tour 220 candidats de droite (soit 110 binômes), 56 de gauche, 8 FN et 6 divers. La presse de hier évoque une «raclée monumentale» pour le PS et retient surtout une «vague bleue» (UMP-UDI) plus que «bleu Marine (FN) qui a déferlé sur le premier tour. Le score du Front national (25,35%, selon les derniers décomptes du ministère vers 02H00), nettement inférieur aux 30% que lui prédisaient plusieurs sondages, peut sonner comme un encouragement pour Manuel Valls. Le Premier ministre s'était pleinement engagé dans la campagne en fustigeant le parti de Marine Le Pen. «Quand on mobilise les Français, ça marche», s'est-il réjoui depuis Matignon. M^{me} Le Pen a toutefois

affiché sa satisfaction, saluant «l'exploit» de dépasser le score des européennes (24,86%), qui l'avait vu se revendiquer «premier parti de France». Le parti frontiste gagne près de 10 points par rapport aux cantonales de 2011. «Objectivement, chacun peut vraiment se réjouir. L'UMP parce que, clairement ils arrivent à se distinguer du Front National et arriver en première position. Le FN parce qu'il progresse par rapport aux dernières élections. Et puis le PS parce que notamment le surplus de mobilisation leur a permis de passer la barre des 20%», a souligné Jean-Daniel Lévy, directeur du département opinion chez Harris Interactive. Tous les responsables de gauche ont appelé à faire barrage à l'extrême droite, le premier secrétaire du PS Jean-Christophe Cambadélis, exigeant «la réciprocité» à la droite. A droite, le «ni-ni» de l'UMP suscitait déjà le débat. Jean-Christophe Lagarde, président de son principal allié, l'UDI, a appelé à «faire barrage à l'extrême droite» avec un «bulletin républicain». François Bayrou (Modem) a lui aussi invoqué les «valeurs» pour justifier son opposition au «ni-ni». A l'orée d'une dernière semaine de campagne, l'ex-ministre UMP Bruno Le Maire a toutefois appelé son parti à «rester très prudent» car il «reste un défi à relever, celui de battre le Front national» au second tour. Alain Juppé avait jugé un peu plus tôt que «la seule force d'alternance» était l'alliance de la droite et du centre. Pour sa part, le secrétaire national du PCF, Pierre Laurent, a reconnu un «risque d'un basculement massif des départements», qui «annonce une large victoire de la droite et de l'extrême droite». La patronne d'Europe Ecologie-Les Verts (EELV), Emmanuelle Cosse, relativisant le faible score de son parti, a reproché au gouvernement et au PS d'être «responsables de la désunion autour d'eux». L'abstention, qui avoisine les 49%, est nettement inférieure aux européennes de mai 2014 (57,5%) et des cantonales de 2011 (55,7%).



Points chauds

Progression

Par Fouzia Mahmoudi

Si la droite a clairement remporté le premier tour des élections départementales de ce dimanche, l'attention de la plupart des commentateurs restait cependant fixée sur le score du Front National. Ce dernier qui n'a pas remporté son pari de devancer ses adversaires a fait malgré tout un très bon score. D'ailleurs l'ensemble de la presse française ne parle plus aujourd'hui que du nouveau tripartisme de leur pays. Le FN a prouvé qu'il était devenu une force politique incontournable, et vainqueur ou pas ses résultats sont la preuve que désormais il faudra compter avec lui. Pourtant, dès l'annonce des résultats le réflexe de nombreux observateurs politiques, notamment dans les médias, a été de nier l'importance du score du parti de Marine Le Pen en se focalisant sur le fait qu'il n'avait pas réussi à arriver premier. D'autres n'ont pas hésité à parler d'une «rupture dans la progression irrésistible du FN», alors que le score du FN à 25,19% est en soi historique. En 2008 son score était de 4,8% tandis qu'en 2011 il comptabilisait 15,06% des voix. Le FN prouve surtout qu'il a encore une importante marge d'expansion et que ses records électoraux sont à chaque nouveau scrutin plus importants. Grand perdant de ce premier tour Manuel Valls a toutefois exprimé sa satisfaction à voir le parti de Marine Le Pen en seconde position. Pour le Premier ministre, dont la formation politique a fait un score très moyen, c'était là la victoire la plus importante de la soirée. Il a d'ailleurs appelé à voter pour la droite lors des duels entre l'UMP et le FN au second tour de dimanche prochain pour faire barrage à l'extrême-droite. Une attitude qui n'a pas été suivie par Nicolas Sarkozy, qui lui, a une fois encore prôné la politique du «ni, ni» en appelant ses militants et sympathisants à ne voter ni pour le Front National ni pour le PS en cas de duel entre ces deux partis. Une décision qui a immédiatement été critiquée par le Chef du gouvernement. Manuel Valls a en effet qualifié de «faute morale et politique» la position de l'UMP. «Je regrette la position de Nicolas Sarkozy et de l'UMP. C'est une faute morale et c'est une faute politique. Quand on a à choisir entre un candidat républicain et le Front national, on n'hésite pas. La gauche, elle, n'hésite pas», a déclaré le Premier ministre. Reste à savoir si les électeurs suivront les consignes des dirigeants politiques et surtout quel sera le score du FN qui après un bon premier tour doit désormais confirmer son avancée. F. M.



En hommage à la diva aux pieds nus, Cesária Évora

Nancy Vieira se produit à Alger

■ Un concert en hommage à la diva aux pieds nus, Cesária Évora, aura lieu le 2 avril prochain à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Ryad El Feth. Cette soirée sera animée par la brillante chanteuse africaine Nancy Vieira. C'est à l'initiative de l'Agence Algérienne pour le Rayonnement Culturel (AARC) que Nancy Vieira interprétera les chansons de Cesária Évora. Le choix de cette artiste est en rapport avec les ressemblances entre le style des deux artistes.

Par Abla Selles

Les genres artistiques des quatre coins du monde s'invitent ces dernières années à Alger pour assurer de bons moments artistiques aux Algérois. Cette fois-ci, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel a choisi de nous faire découvrir une chanteuse africaine avec une voix mélodieuse. Il s'agit de Nancy Vieira qui animera le deux avril prochain un spectacle à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Ryad El Feth. Cette soirée artistique s'inscrit dans le cadre d'un hommage qui sera rendu à la diva aux pieds nus Cesária Évora. Cette artiste connue par sa belle et forte voix ainsi que son style rythmé viendra se produire à Alger, en reprenant pour l'occasion les titres de Cesária Évora. De «Saudade» à «Petit pays», c'est le legs d'un monument de la musique capverdienne et africaine qui sera repris par Nancy Vieira, dont le répertoire musical se rapproche par ailleurs de celui d'Évora. Nancy Vieira est née en Guinée-Bissau, quatre mois après sa naissance, en 1975, la



famille rejoint Praia, la nouvelle capitale de l'archipel du Cap Vert, qui vient d'acquiescer sa souveraineté. Nancy y grandit jusqu'à son adolescence.

En 2012, elle sort son 4^e album «No Ama» sous le label Lusafrika, où l'on retrouve sa voix limpide et cristalline sur des morceaux enjoués, faisant la part belle à des influences brésiliennes et caribéennes.

Difficile de parler de Nancy Vieira sans évoquer Cesária Évora car il existe bien une concordance de répertoire et de rencontres musicales même si l'interprétation est radicalement différente, du fait de personnalités, d'origines sociales et de chemins de vie qui ont peu de choses en commun. Il ne s'agit pas de filiation avec Cesária Évora, mais plutôt de concordan-

ce de répertoire, et de rencontres musicales. L'interprétation diffère, droite, limpide, la voix de Nancy Vieira s'écarte de la chaleur moite de celle de la «Diva aux pieds nus». Il est à noter que Cesária Évora, est une chanteuse populaire capverdienne. Elle est surnommée «La Diva aux pieds nus», surnom dû à son habitude à se produire pieds nus sur scène. A.S.

P.M.D.R.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Sacré-Art
Jusqu'au 26 mars : Exposition «Dialogue avec la création» de l'artiste Linda Bougherara.

Cinémathèque de Béjaïa
Jusqu'au 30 mars : Projection du dernier long-métrage de Lyès Salem, l'Oranais

TNA Gallery
Jusqu'à la fin du mois de mars : Exposition collective d'arts plastiques et de photographies «Hors Champ» par Mustapha Nedjai, Hella Zoubir, Karim Sergoua, Rachid Djemai, Rachid Nacib, Malek Salah, Adlène Samet et Nasser Medjekane.

Palais de la culture Moufidi-Zakaria
Jusqu'au 29 mars : «Portraits de femmes algériennes», exposition collective de peinture à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme

Plais de Raïs Bastion23
Jusqu'au 31 mars : Exposition avec Benchemakh Kamel et Saâdoun Yasmîna intitulée «Symboles de printemps»

Complexe culturel Abdelouahab-Salim (Tipasa)
Jusqu'au 31 mars : Exposition collective d'arts plastiques à l'occasion de la Journée internationale de la femme.

«Samedi en couleurs»

Le rendez-vous prochain à Kettani

LES ŒUVRES urbaines s'invitent une seconde fois à Bab el Oued, plus précisément à Kettani, ce 28 mars avec l'événement «Un Samedi en couleurs». Ce rendez-vous qui apporte beaucoup de joie aux participants se renouvelle pour assurer d'agréables moments aux enfants lors des vacances scolaires. Il revient et compte sur les participants pour habiller et égayer cette nouvelle destination. Un samedi en couleurs, puisque c'est de lui qu'il s'agit, est l'initiative d'une artiste, Souad Douibi, qui entend repeindre les murs moroses de la ville d'Alger.

Samedi 28 mars, de 10h jusqu'à 16h, les participants auront l'occasion de lui prêter main forte en prenant les murs en otages et en y mettant de la couleur.

Les personnes adultes comme les enfants, les artistes confirmés comme les amateurs sont conviés à participer à cette journée colorée qui accueillera dignement le retour du printemps. Les personnes intéressées par cet événement n'ont qu'à faire sortir leurs pinces et à laisser parler l'artiste qui sommeille en eux. Cette journée n'est pas seulement une occasion de partage mais aussi de découvrir une passion.

F.H.

Colloque sur Kateb Yacine

L'anticolonialisme de Glissant, de Césaire et de Kateb mis en avant

L'anticolonialisme est le point de convergence entre les trois grands auteurs du XX^e siècle que sont Edouard Glissant, Aimé Césaire et Kateb Yacine, ont souligné dimanche à Guelma, les participants au 6^e colloque international dédié à l'auteur de «Nedjma».

Ouverte samedi au théâtre régional Mahmoud-Triki de Guelma, cette rencontre de quatre jours, la 4^e du nom, a proposé dans le programme des interventions une approche axée sur «la profondeur anticolonialiste dans la création romanesque, poétique et théâtrale de Kateb Yacine».

Zohra Bouchentouf-Siagh, de l'université de Vienne (Autriche) a étudié, dans une communication intitulée «Histoire et tragédie dans le théâtre», le «message militant» dans les œuvres de Yacine et de Césaire.

Elle a considéré qu'il n'y a «aucune différence entre l'Algérien Kateb Yacine (1929-1989) et le Martiniquais Aimé Césaire (1913-2008) qui vécurent, tous deux, la même oppression sous le même colonialisme».

L'universitaire algérienne Zineb Benali, qui a présenté une conférence sur «La poésie-rupture», a confronté l'œuvre de Kateb

Yacine avec celle du Martiniquais Edouard Glissant (1928-2011) qui avait préfacé, en 1959, «Le cercle des repréailles» qui contenait également «Le cadavre encerclé» joué à Bruxelles (Belgique) en 1958, alors que la guerre d'indépendance faisait rage.

Patrick Strasser, de l'université de Vienne, a présenté, quant à lui, une étude sur la pièce «Le cadavre encerclé» écrite en 1954 pour montrer au monde la férocité de la répression de l'armée coloniale des manifestations populaires pacifiques du 8 mai 1945 en Algérie.

A.Y.

Le jardin Rachid-Chaâboub transformé en espace dédié à la connaissance

Festival «Lire en fête» à Mila

Le jardin public Rachid-Chaâboub, l'un des plus importants de la ville de Mila, est transformé, à l'occasion du lancement du festival «Lire en fête», en espace entièrement dédié à la culture et à la connaissance, a-t-on constaté dimanche.

Une dizaine de stands y a été installée aux côtés de trente ateliers voués à des concours et autres activités de loisirs pour enfants, créant beaucoup d'animation dans cet espace. Il s'agit-là, selon le coordinateur de cette activité ludique et scientifique,

Maïfoud Fellous, de la «première initiative du genre à l'intérieur du pays».

Profitant de leurs vacances scolaires de printemps, plusieurs dizaines d'enfants accompagnés de leurs parents se sont rendus au jardin Rachid-Chaâboub où ils profitent, en plus des activités scientifiques qui leur sont proposées, de spectacles de marionnettes, de lectures de contes et de divers autres jeux.

Des miléviens de tous âges, des étudiants, voire des familles

entières ont été aperçus dimanche dans ce jardin «new look», visiblement avides de se tremper dans l'ambiance très conviviale créée à la faveur de cette initiative. Une sexagénaire, rencontrée en compagnie de son fils, de son épouse et de leurs enfants, avoue que c'est la toute première fois de sa vie qu'elle met les pieds dans ce jardin pourtant situé au cœur de la ville de Mila. «Je passe chaque jour que Dieu fait devant ce square mais l'idée d'y pénétrer ne m'a jamais effleuré l'esprit,

mais cette fois, l'ambiance formidable qui y règne m'a fait changer d'avis», souligne cette dame en jetant des regards attendris vers ses deux petits-enfants.

Ce jardin scientifique de l'antique Milev constitue l'une des activités organisées dans le cadre de la 5^e édition du festival «Lire en fête» qui a pour théâtre la bibliothèque de wilaya, la maison de la culture Moubarek-El Mili et à travers plusieurs autres espaces aménagés dans 23 communes.

K.O.

Coup-franc direct



Des subterfuges inutiles

Par Anouar M.

Tous les moyens sont bons pour se dérober et éviter d'affronter la réalité en face pour les clubs de la Ligue 1 nationale. En effet, ces derniers souhaitent jouer toujours dans les meilleures conditions sans se soucier du fait que cela pourrait freiner l'élan du championnat. Ainsi, des clubs demandent à la Ligue de reporter leurs matches comptant pour la prochaine journée de la Ligue 1 sous prétexte qu'ils disposent de joueurs en sélection nationale et même dans les sélections des équipes africaines. Ces clubs font tout pour jouer comme ils le veulent car ils savent qu'il y a un vide juridique dans les dispositions de la FAF et qu'ils peuvent donc manœuvrer pour faire ce qu'il leur plaît sachant que tout est permis pour eux pour raffer des points supplémentaires surtout en cette fin de saison où la concurrence fait rage que ce soit pour les clubs qui jouent les premiers rôles et donc le titre ou ceux qui jouent le maintien en Ligue 1. Ces derniers ont-ils le droit de se comporter de la sorte et pourquoi le font-ils ? En fait, cela est dû au fait qu'ils se désintéressent de tout ce qui ne les touche pas et surtout du niveau et de la programmation du championnat et ne pensent qu'à leurs propres intérêts. Pourquoi donc ces clubs demandent le report dans le cas de deux, voire de trois joueurs alors qu'ils disposent d'un effectif de 25 joueurs ? Mais le plus beau dans tout cela est qu'ils appellent à faire confiance au joueur local mais dès qu'on sélectionne quelques-uns, ils demandent tout de suite le report, sous prétexte qu'ils ne peuvent pas jouer sans eux.

A. M.

Cyclisme/Tour international d'Annaba (2^e étape)

Abdelbassat Hanachi gagne et rafle la mise

Le coureur algérien Abdelbassat Hanachi du GS Pétroliers, a remporté dimanche la deuxième étape du Tour international cycliste d'Annaba, septième épreuve du GATC-2015, endossant du coup les maillots jaune de leader et rouge du meilleur sprinteur. A l'issue d'une étape courue entre Annaba-

trée de Boucheouf: Abdelbassat Hanachi (GSP), Hamza Mehdi (Club Sovac) et le Syrien Nazir Jasser. A l'issue du premier sprint de cette étape située à Moualkia Mohamed, Hamza Mehdi du Club Sovac a été victime d'une crevaison, pour laisser ces deux compagnons seuls en tête de la course. Ce duo de tête a atteint le



Héliopolis-Annaba sur une distance de 144 km, Hanachi a réalisé un temps de 3h30:21, devant le Syrien Nazir Jasser (3h30 :29) et l'Algérien Abderrahmane Bechlaghem de l'équipe Cevital (3h33 :19). Abdelbassat Hanachi, champion d'Algérie en titre, a endossé les maillots jaune de leader et rouge du meilleur sprinteur. Le Syrien Nazir Jasser a pris le maillot à pois du meilleur grimpeur, alors que le maillot blanc du meilleur espoir est revenu à l'Algérien Bechlaghem Abderrahmane (Cevital). Après quinze kilomètres de rodage et de calculs, la première échappée a été lancée juste à l'entrée de la ville de Drean par 17 coureurs dont le maillot jaune, Azzedine Lagab du GS Pétroliers. Après avoir passé les communes d'Ain Ben Beïda, Oued Fragah et Boudaroua, trois coureurs se sont détachés du groupe de tête à l'en-

trée de Boucheouf: Abdelbassat Hanachi (GSP), Hamza Mehdi (Club Sovac) et le Syrien Nazir Jasser. A l'issue du premier sprint de cette étape située à Moualkia Mohamed, Hamza Mehdi du Club Sovac a été victime d'une crevaison, pour laisser ces deux compagnons seuls en tête de la course. Ce duo de tête a atteint le sommet du col d'El-Fedjouj, une montée de deuxième catégorie, avant de passer par les localités de Guelaât Bousbaâ, Nechmaya, Ain El Berda et El Hadjar, sans être inquiétés par le peloton qui a pris un retard de plus de cinq minutes. Dans les 500 derniers mètres avant l'arrivée, Hanachi, connu pour ses qualités de sprinteur, a lancé une dernière accélération, laissant le Syrien Nazir Jasser sans réaction. Lors de cette 2^e étape du Tour international d'Annaba, les coureurs ont du parcourir 15 kilomètres de plus par rapport à la distance inscrite sur le tracé, provoquant une confusion chez les directeurs sportifs des équipes participantes au GATC-2015. La troisième étape du Tour international cycliste d'Annaba, emmènera le peloton d'Annaba vers Drean puis retour à Annaba sur un parcours de 110 km.

Grand tournoi de volley-ball à Blida A la mémoire des regrettés Berber, Kerbiche et Belhamri

La salle Hacène Chalane OPOW Tchaker de Blida a été ce week-end dernier, le théâtre d'un Grand tournoi de volley-ball en seniors garçons à la mémoire des regrettés, Zinedine Berber (président club), Hassen Kerbiche (entraîneur) et Smail Belhamri(joueur international). Quatre formations de première division ont pris part à ce tournoi à savoir le GS Pétrolier,OMK Mila, le PO Chlef et le club hôte de Blida en ouverture de la finale de cette manifestation il y avait un match exhibition entre les anciens volleyeurs de Blida face à son homologue de la ligue d'Alger dans une confrontation très spectaculaire qui a vu la présence Mohamed Uchen, wali de la wilaya de Blida le gain du match est revenu aux protégés d'Alger sur les score 2 sets à 1. Les organisateurs dans une atmosphère très émouvante ont honoré les familles des défunts au cours d'une cérémonie auxquelles ont assisté le député Salim Sidi Moussa ; Mehdi Akerkane , vice-président FAVB, Hachemi Lassouani doyen volley-ball Algérien Hocine Clous président ligue d Alger, Hassen Allouache président du NAHD et Lamine Zitouni ancien international agrémenté par l'animateur Hamid Merouche Les objectifs de ce tournoi sont les retrouvailles entre les différentes générations et une reconnaissance pour les loyaux services rendus au volley-ball par les défunts en tant que joueur, entraîneur, dirigeant, Ce fut également une manifestation contre la culture de l'oubli à la fin tous les participants ont été conviés à un déjeuner au club hippique de Blida bravo les organisateurs.

Nacer Mustapha

Coupe d'Algérie-1/4 de finale retard Le NRB Achir à l'épreuve de l'ASO

Le petit poucet de Dame Coupe NRB Achir sera cet après-midi (17h) à l'épreuve de la formation de Ligue 1 et lanterne rouge, l'ASO Chlef, pour le compte du match retard des quarts de finale de la Coupe d'Algérie seniors au stade du 20-Août 55 de Bordj Bou Arréridj.



Par Anouar M.

Le match, faut-il le rappeler, a été reporté pour permettre aux Chéliifiens de disputer le match aller de la Ligue des champions d'Afrique face à la formation guinéenne, Horya Conakry et qu'elle avait perdu sur le score d'un but à zéro. Le NRB Achir qui avait, jusque-là créé la surprise en atteignant les quarts de finale de la compétition populaire aura du mal à battre la formation chéliifiennne et donc atteindre le dernier carré. Les gars d'El Achir tenteront quand même le tout pour le tout lors de ce match pour continuer l'aventure qui devient de plus en plus intéressante pour eux. De ce côté, l'ASO qui entretient toujours l'espoir d'assurer le maintien en Ligue 1 fera tout pour arracher la qualification pour les demi-finales lors de ce match, ce qui reste, largement dans ses cordes, surtout qu'El Achir n'est pas un foudre de guerre pour lui. Les Chéliifiens qui ont remporté leur dernier match en championnat

face à l'USM El Harrach souhaitent continuer sur cette même lancée et prouver qu'ils sont vraiment de retour après un départ catastrophique et qui fait qu'ils se retrouvent maintenant en dernière place du classement de la Ligue 1. Les coéquipiers de Zaouche se donneront à fond dans l'espoir de se qualifier dans les quatre-vingt-dix minutes pour éviter les fatidiques séries de tirs aux buts. A noter que le vain-

queur de cette rencontre affrontera en demi-finale, le RC Arabâa, qui avait pris le meilleur sur le NAHD en l'emportant sur penaltys. Les dates des demi-finales seront établies ultérieurement, en fonction du résultat de l'ASO Chlef en Coupe de la Confédération africaine de football, soit après le match retour contre Horaya Conakry, prévu entre le 3 et le 5 avril prochain.

A. M.

FAF

Raouraoua anime un point de presse demain à Doha



Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, animera mercredi (13h00) un point de presse à Doha, a annoncé dimanche l'instance fédérale sur son site internet. Cette sortie médiatique du patron de la FAF intervient «en marge du renouvellement du contrat» entre la FAF et la clinique spécialisée en médecine de sport et de la chirurgie orthopédique (Aspetar). Le staff technique de la sélection algérienne, conduit par le Français Christian Gourcuff a visité dimanche les différentes installations du centre Aspetar à Doha. L'équipe d'Algérie entamera ce lundi un stage à Doha (Qatar) durant lequel elle affrontera en amical le Qatar et Oman les 26 et 30 mars.

Ligue 1 Mobilis (24^e J.)

CSC-NAHD reporté au 3 avril

Le match CS Constantine - NA Hussein Dey, initialement prévu le 28 mars pour le compte de la 24^e journée de Ligue 1 Mobilis de football, a été reporté au vendredi 3 avril, suite à la convocation de trois joueurs constantinois par leurs équipes nationales respectives, a annoncé la Ligue du football professionnel (LFP) sur son site officiel. Les règlements du football en vigueur autorisent, en effet, les clubs à reporter un match si leur effectif est amoindri par l'absence d'un minimum de trois joueurs, convoqués en équipe nationale. Les trois internationaux Constantinois qui manquent actuellement à l'appel sont le gardien algérien Cédric Si-Mohamed, le Malgache Paulin Voavy et le Mauritanien Khalil Moulay-Ahmed. «Le coup d'envoi du match CSC-NAHD sera donné à 16h00, au stade Chaïh Hamlaoui de Constantine» a encore précisé la LFP. Les catégories espoirs des deux clubs joueront, quant à elles, dans le petit stade de Daksi. «Le coup d'envoi de cette rencontre sera donné à 11h00» a conclu le communiqué de la LFP. Le CSC, qui reste sur une défaite (2-0) contre l'USMBA, vendredi à Sidi-Bel-Abbès, occupe actuellement la 9^e place au



classement général de la Ligue 1, avec 30 points, au moment où le NAHD a rétrogradé à la 15^e place (avant-dernier, nul) après avoir concédé le nul (0-0) à domicile face à l'USM Alger. L'USMA demande à son tour le report du match face au MCEE. La direction de l'USM Alger a saisi, quant à elle, la Ligue de football professionnel (LFP) pour demander le report de son prochain match de championnat contre le MC El Eulma pour le compte de la 24^e journée de Ligue 1 «Mobilis» de football, arguant de la présence de trois de ses joueurs en équipe

nationale. Les règlements en vigueur autorisent en effet les clubs de football à reporter un match si leur effectif est amoindri par l'absence d'un minimum de trois joueurs, convoqués en équipe nationale. Ainsi, comme cela a été le cas pour le CSC, l'USM Alger espère avoir droit au même privilège. Les trois joueurs usmistes se trouvant actuellement en équipe nationale sont : le défenseur Farouk Chafai et le meneur de jeu Youcef Belaili avec les «Verts» au Qatar, ainsi que l'attaquant Carlous Charles Andria, avec la sélection malgache.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

PROFILS

De la nécessité et de la qualité des passerelles générationnelles

Par Sid Ali Ouzerrouk

A la faveur d'un événement organisé par une maison d'édition et une librairie pour la présentation puis la vente dédicace d'un ouvrage sur une des structures les plus importantes durant la lutte d'indépendance, des remarques peuvent venir à l'esprit d'un observateur attentif aux environnements et attitudes sociaux.

La principale remarque est certainement liée à l'intérêt de telles manifestations qui expriment aussi bien la vitalité de la recherche et de la restitution d'expériences et du rendu de l'histoire que celle des segments qui participent à l'animation de ce segment de la culture. L'édition est, de ce point de vue, le meilleur segment pour créer, multiplier et consolider les liens entre écrivains et lecteur tout en alimentant les libraires, dont le rôle de conseil aux clients lecteurs est incontestable. L'enjeu est de mettre à la disposition des lecteurs le plus d'éléments possibles pour faire connaître une période extrêmement importante de l'histoire contemporaine de notre pays, d'autant plus que bon nombre d'acteurs clés de ce moment sont encore vivants et capables d'apporter leur contribution à l'écriture de cette histoire à travers leurs témoignages et la narration de leurs récits de vie.

La seconde remarque tient à la composition du public présent à cette présentation d'ouvrage : une bonne partie d'acteurs de la guerre de Libération nationale et de quelques fins connaisseurs, tous d'un âge plus que certain. En effet, peu de jeunes étaient présents. Ce qui a fait que les débats ont vite

fait de tourner en échanges entre intervenants soucieux du détail ou encore en défenses zélées de vieilles chapelles nées de l'hyper cloisonnement qui a marqué l'époque. C'est la une situation prévisible et ordinaire tant il est vrai que les présents se connaissent plus ou moins et qu'ils continuaient, à travers leurs interventions, à marquer leurs territoires institutionnels ou politiques de l'époque.

Un jeune public aurait peut-être poussé les acteurs historiques intervenants à insister plus sur les causes qui ont poussé des jeunes de l'époque à rejoindre la lutte ; à connaître la situation dans laquelle ils vivaient ; à avoir une idée précise et claire de ce qu'était réellement le système colonial. Ce sont ces narrations simples, de la vie quotidienne des colonisés, des moteurs de leur engagement dans la lutte pour le changement qui auraient intéressé des jeunes et alimenté une fibre patriotique très souvent mise à mal. Un des intervenants, auquel la parole a été donnée pour clôturer la rencontre était un des volontaires étrangers qui avaient rejoint l'ALN pour aider à la fabrication d'armes, Roberto Muniz Mahmoud, un ajusteur en mécanique, membre des réseaux de soutien trotskiste de l'époque, qui en fin de compte mis le poids sur le soutien profond, sincère et complètement désintéressé de l'engagement. Ce qui remet en mémoire un célèbre discours du politicien français Jean Jaures qui parlant de l'engagement et du courage appelait à « *agir et à se donner aux grandes causes sans savoir quelle récompense réserve à notre effort l'univers profond, ni s'il lui réserve une récompense.* » S. A. O.

Tribunal criminel de Ghardaïa

20 ans de prison pour culture de cannabis

UNE PEINE de 20 ans de prison a été prononcée, dimanche soir, à l'encontre d'un quinquagénaire par le tribunal criminel près la cour de Ghardaïa, pour culture de cannabis dans son jardin familial, a-t-on appris auprès de source judiciaire.

L'affaire remonte au mois de juin 2014, lorsqu'un membre de la famille du «cultivateur» trahi par l'odeur du cannabis se dégageant de son jardin, s'est présenté au service de police d'El-Menea pour leur annoncer une odeur de cannabis dans le jardin de son proche, a-t-on indiqué.

Lors de l'audience, le cultivateur de cannabis a néanmoins affirmé qu'il ne s'agissait que de pourvoir à sa consommation personnelle.

La perquisition dans le jardin familiale où réside également le quinquagénaire a permis aux policiers de retrouver et de saisir plusieurs plants de cannabis «au terme de la croissance», a précisé la source.

Le ministère public a requis dans cette affaire la peine à perpétuité à l'encontre de ce quinquagénaire résidant à El-Menea.

R. N.

APRÈS L'ATTAQUE TERRORISTE AU MUSÉE DU BARDO

LES TUNISIENS RÉSISTENT



Louvis

Djalou@hotmail.com

Draâ El-Gaïd/ Béjaïa

Démantèlement d'un réseau de trafic de faux documents

■ La police judiciaire de la sûreté de daïra de Kherrata a démantelé, la semaine en cours, un réseau d'usurpation et de trafic de faux documents administratifs composé de quatre individus.

Par Hocine Cherfa

Le cerveau de ce trafic n'est autre qu'un fonctionnaire de l'APC de Draâ El-Gaïd. Ce dernier a été appréhendé suite à une plainte déposée par le président de l'APC auprès de la police judiciaire pour confection de faux documents: acte de décès de A.H. établi par un fonctionnaire d'état civil au profit d'une personne qui l'a envoyé à une caisse de retraite en France pour toucher la pension de ce dernier en euro à la place du titulaire, a indiqué la cellule de communication de la sûreté de wilaya hier. Les enquêteurs de la police ont convoqué le titulaire de la pen-

sion qui leur a affirmé que sa pension n'a pas été versée comme d'habitude et que sa caisse de retraite l'a informé qu'un acte de décès leur a été adressé. Il a ensuite orienté ses soupçons sur un individu avec qui il a un contentieux foncier. Et cet individu répondant aux initiales CH.N., âgé de 44 ans, sera arrêté avec le fonctionnaire de la mairie en l'occurrence Y.A. âgé de 51 ans tous deux résidant à Draâ El-Gaïd. Les policiers ont, ensuite, perquisitionné le domicile de CH.N. où ils ont découvert les 4 faux actes de décès envoyés en France comme ils ont découvert au domicile du fonctionnaire d'état civil plusieurs documents vierges et

signés et portant le sceau de la mairie. D'autres fonctionnaires de la mairie, à savoir M.AL. 61 ans et A.Z. 54 ans ont été entendus aussi par les policiers dans le cadre de l'enquête, notamment par leur complicité. Les trafiquants ont été présentés devant le procureur de la République du tribunal de Kherrata pour «*usurpation et trafic de documents administratifs, utilisation de la fonction à de mauvaises fins, etc.*», souligne-t-on. L'affaire a été confiée au juge instructeur qui a placé les deux principaux accusés en détention provisoire et le reste sous contrôle judiciaire.

H. C.

Tunisie

Le Premier ministre limoge les chefs de la police

a indiqué Mofdi Mssedi, le chargé de la communication de M. Essid.

Selon lui, le Premier ministre a effectué cette visite dans la nuit et a limogé au cours de ce déplacement les responsables policiers, dont les noms n'ont pas été précisés. Il a immédiatement

nommé leurs successeurs. M. Essid, qui a lui-même été ministre de l'Intérieur en 2011 après le soulèvement de 2010/2011, avait déjà admis que l'attaque contre le musée du Bardo avait mis en évidence des défaillances sécuritaires graves.

Yanis G.

AVIS DE DÉCÈS

BENYOUNES AHCENÉ, ses enfants **Myriam, Mourad, Karim et Sofiane** ont le regret de vous informer du décès de **BENYOUNES DJOHRRA** survenu hier lundi 23 mars 2015 à Bruxelles. La date du rapatriement ainsi que le lieu de l'enterrement seront communiqués ultérieurement par voie de presse.